

Diagnostic des habitats forestiers réalisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Saül

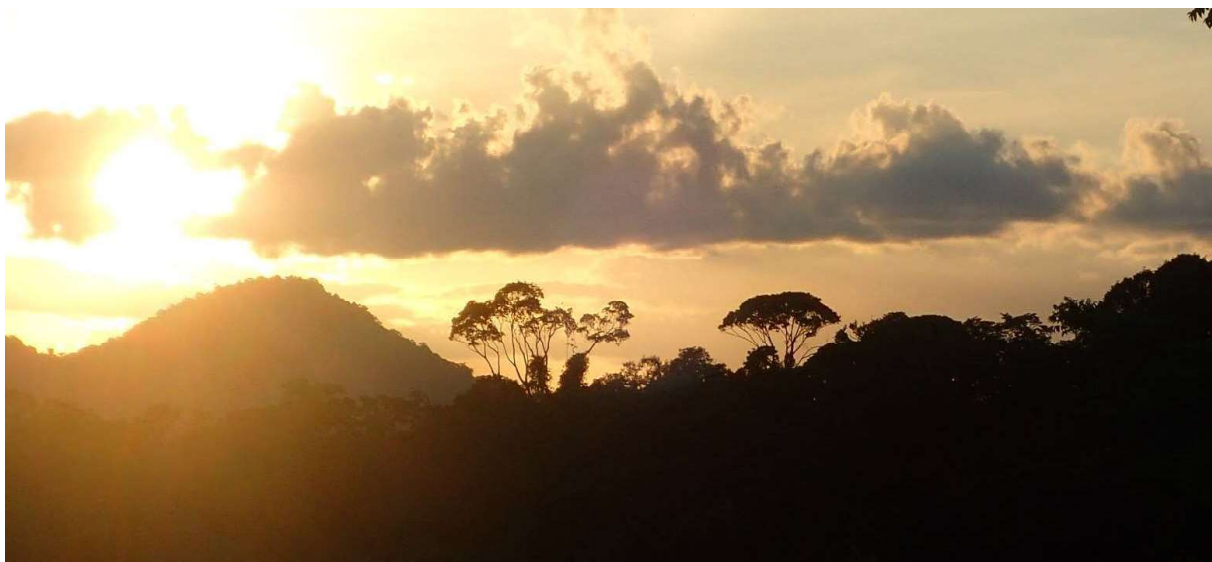
Guitet Stéphane et Brunaux Olivier
ONF Guyane

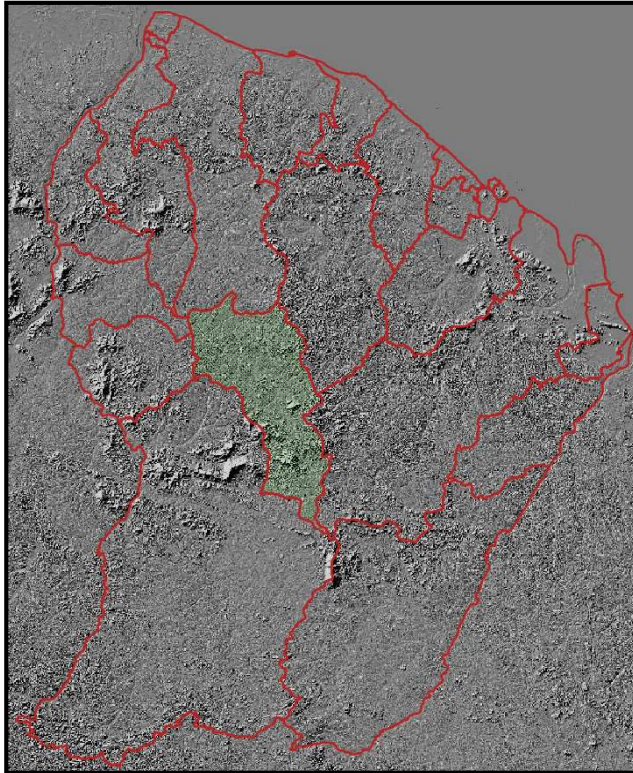
Résumé

L'ONF a été sollicité en tant que partenaire dans la réalisation de l'ABC de Saül afin de poursuivre et d'affiner ses travaux (menés depuis plusieurs années sur le sud de la Guyane dans le cadre d'un partenariat fort avec le PAG) de caractérisation et de cartographie des habitats forestiers sur l'ensemble du territoire communal. Un travail d'analyse d'images satellitaires et de numérisation a permis de préciser la cartographie des formations particulières telles que les cambrouses, savanes-roches, inselbergs, forêts basses, forêts à lianes...). Une numérisation précise des forêts d'altitude par pas de 100 m, à partir de 300 m d'altitude, a été effectuée, permettant d'apporter une précision supplémentaire à la cartographie des habitats forestiers. De plus, un diagnostic terrain des habitats forestiers a été réalisé par une équipe ONF-IGN-PAG sur les sites des Monts Galbao et des sentiers de Saül, le site de la crique Limonade ayant été décrit précédemment. Ce diagnostic est adapté de la méthodologie développée dans le cadre du projet HABITATS et intègre un inventaire forestier avec détermination de l'essence sur 36,3 ha, un échantillonnage de sols sur 29 sondages pédologiques de 1,20 m de profondeur, et la description de la physionomie forestière (structure, stature, ouverture...) sur 7 layons de 2,5 km.

Mots clés

Habitats forestiers, diversité spécifique, biomasse, services écosystémiques





1- Localisation de la commune de Saül

La commune de Saül se situe au centre de la Guyane à la jonction des bassins versants de l'Approuague, du Sinnamary et de la rivière grand Inini. Mais, c'est le fleuve Mana, avec l'ensemble de son bassin versant amont, qui structure la quasi-totalité du réseau hydrographique du territoire communal.

Même si l'Approuague et le Sinnamary ne prennent pas leur source à proprement parler sur la commune, cette situation centrale, très proche de l'origine de ces différents bassins versants, lui confère depuis sa création le nom de « château d'eau » de la Guyane.

2- Zones biogéographiques et régions naturelles

Dans le cadre de nos travaux sur les habitats forestiers nous avons affiné les travaux de JJ. de Granville, puis de Dominique Paget, sur la cartographie et la description des zones biogéographiques et des régions naturelles de Guyane (travaux non publiés). La segmentation des unités de paysage définie à dire d'expert a été confrontée à des statistiques zonales à partir des différents types d'unités de modelés, d'indices de diversité et d'un indice de fragmentation. Ce travail nous a permis de confirmer à l'échelle de la Guyane, la présence de 5 zones biogéographiques, 15 régions naturelles et 84 sous-régions naturelles.

S'agissant de la commune de Saül, celle-ci est concernée par 2 grandes zones biogéographiques, 5 régions naturelles et 10 sous-régions naturelles.

Au nord, la plus importante d'entre elles (avec 73% de la surface communale) le « **massif central ou domaine granito-gneissique central** », qui compte sur Saül, 2 régions naturelles et 6 sous-régions naturelles ;

Au sud, le **synclinorium du Sud** encore appelé « **Chaîne Inini-Camopi** », réparti sur 3 régions naturelles et 4 sous-régions naturelles.

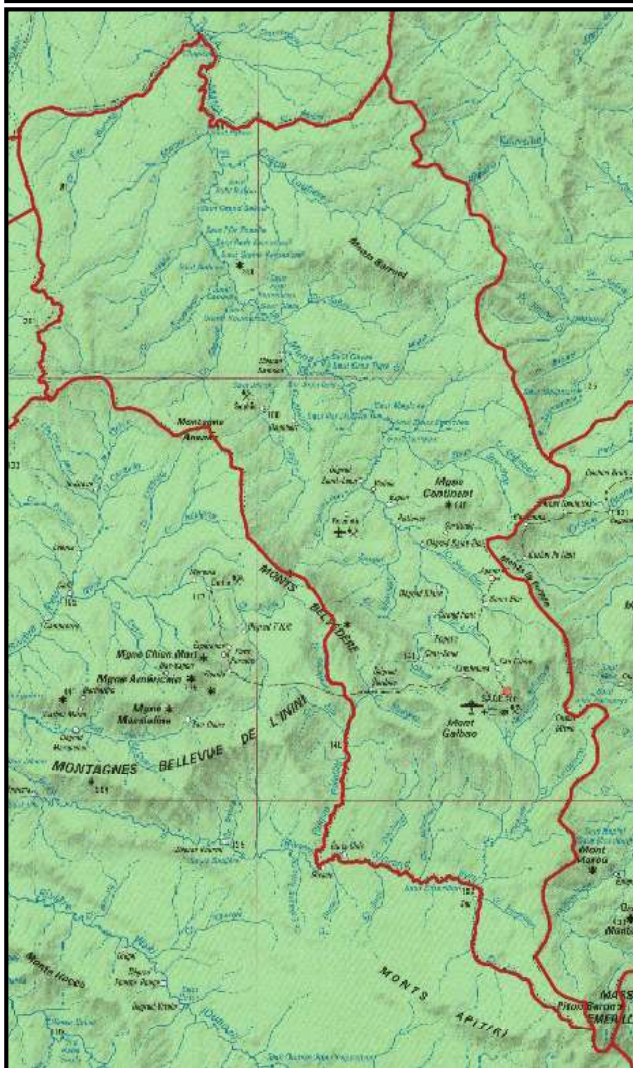


Figure 1: Localisation générale de Saül, au cœur de la Guyane

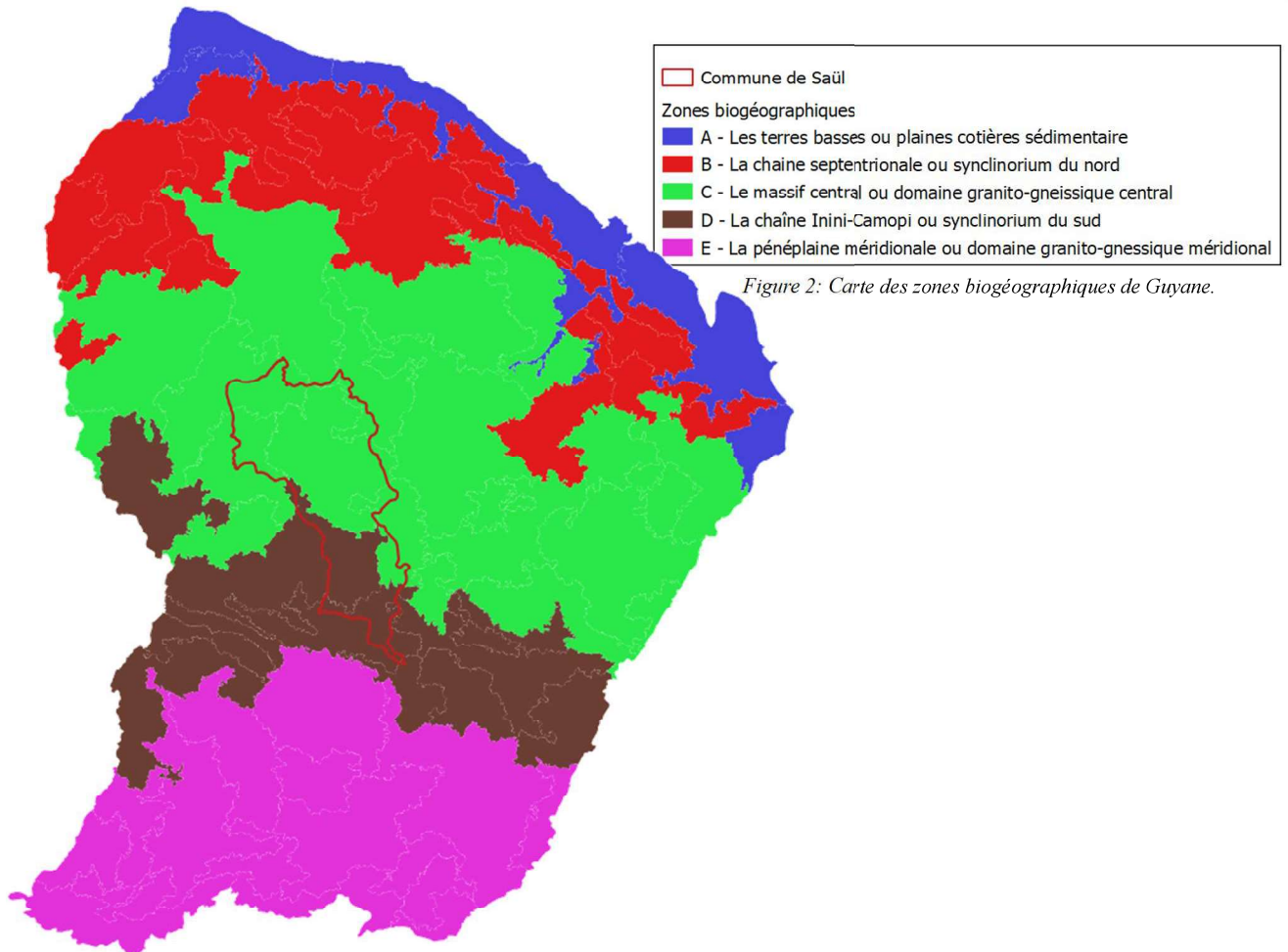


Figure 2: Carte des zones biogéographiques de Guyane.

Tableau I: Zones biogéographiques, régions naturelles et sous régions naturelles présentes sur la commune de Saül.

Zones biogéographiques - Régions Naturelles – Sous Régions Naturelles	Surface (ha)	%
C - Zone biogéographique du Massif Central ou domaine granito-gneissique central	324 798	73,0%
C1 - Région naturelle ouest de la haute Mana et de Grand Santi	273 265	61,4%
C1c - Sous-région naturelle de la haute Rivière Arouani et Abounami	45 616	10,2%
C1d - Sous-région naturelle de la Haute Grand Abounami, de la haute crique La Grève et de la Montagne Ananas	39 478	8,9%
C1e - Sous-région naturelle de la Haute Mana, de Sophie et Repentir	188 170	42,3%
C2 – Région naturelle des collines centrales	51 533	11,6%
C2a - Sous-région naturelle des Montagnes de la Trinité et des Monts Barruol	17 990	4,0%
C2b - Sous-région naturelle de Saül, de la Montagne Continent, du Pic Matécho et des Monts La Fumée	31 401	7,1%
C2c - Sous-région naturelle des montagnes Trois Roros, de la rivière Arouany et la Mana	2 142	0,5%
D - Zone biogéographique de la chaîne Inini-Camopi ou synclinorium du sud	120 381	27,0%
D1 - Région naturelle ouest-nord-ouest de l'Inini	80 402	18,1%
D1b - Sous-région naturelle des Monts Atachi Bakka, des Montagnes Bellevue de l'Inini, des Monts Belvédère et du Mont Galbao	80 402	18,1%
D2 – Région naturelle du corridor central	38 386	8,6%
D2a - Sous-région naturelle de la haute vallée du Grand Inini	38 386	8,6%
D3 - Région naturelle centre et est du Massif Tabulaire et de Camopi	1 593	0,4%
D3c - Sous-région naturelle du Mont Marou, de Gros Montagne, des Monts Bakkra, du Pic Coudreau et de la Basse Camopi	1 334	0,3%
D3d - Sous-région naturelle des Monts Apitiri et du Massif des Emérillons (Sommet Tabulaire)	259	0,1%
Surface totale de la commune de Saül	445 178	

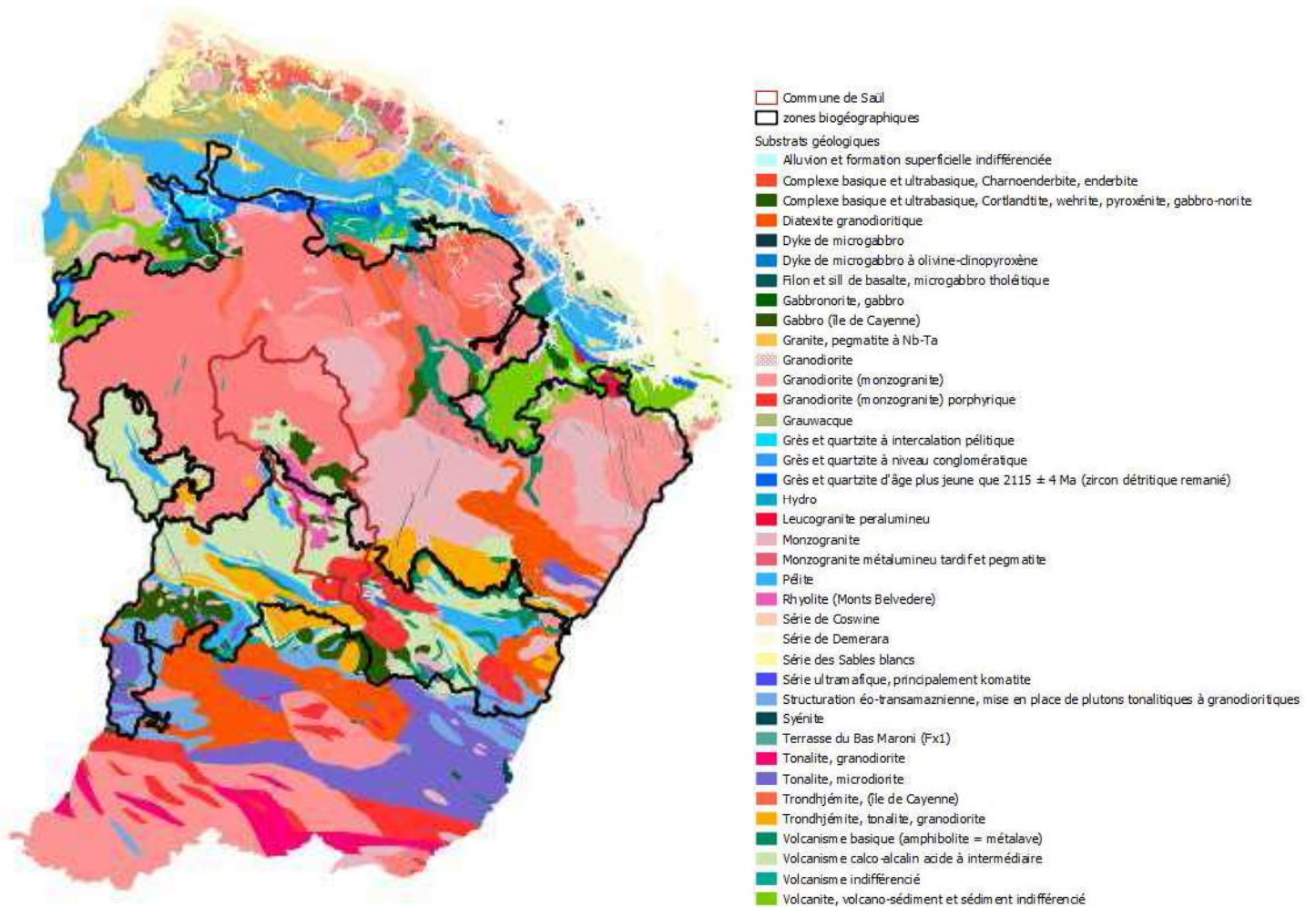


Figure 3: Substrats géologiques des deux zones biogéographiques concernant la commune de Saül.

C- La zone biogéographique du Massif Central guyanais

Avec 36,4% de la superficie du département (73% du territoire communal de Saül) il s'agit de la plus grande zone biogéographique de Guyane essentiellement constituée de collines et de plateaux et sise sur des roches de type « granitoïdes ».

C1 - Région naturelle de l'ouest de la haute Mana et de Grand Santi

La géomorphologie de cette région est dominée par des reliefs de type colline et bas plateaux, mais avec des hauts plateaux assez bien représentés, souvent associés à la présence de savanes-roches et d'inselbergs.

D'un point de vue géologique, 56,9% des Granodiorites présents en Guyane se situent dans cette région naturelle, ainsi que 28,4% des Rhyolites (Mont Belvédère) qui ont la particularité de n'être présentes que dans 2 régions naturelles (la deuxième étant la région naturelle ouest-nord-ouest de l'Inini).

C1c - Sous-région naturelle de la haute rivière Arouani et Aboumani

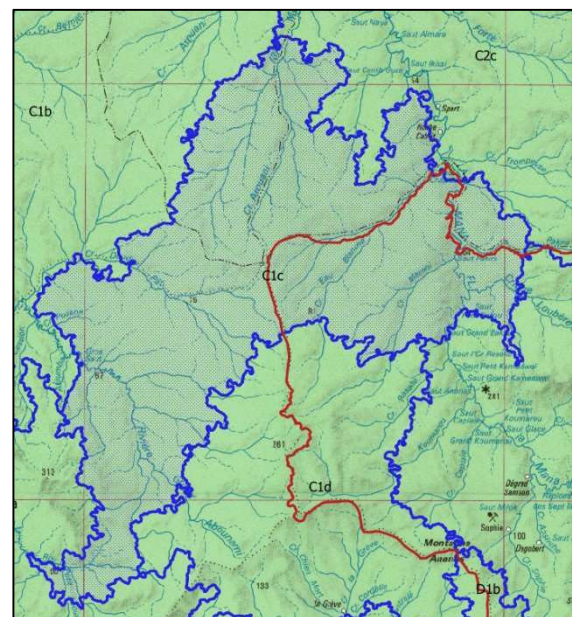


Figure 4: Carte de situation de la sous-région naturelle de la haute rivière Arouani et Aboumani.



Cette sous-région naturelle qui ne concerne que la partie nord-ouest de la commune, est essentiellement constituée de bas plateaux et de collines basses, sis entièrement sur des granodiorites. Ce sont les reliefs les plus bas et les moins marqués de la commune avec aucun relief au-dessus de 300 m (209 m étant l'altitude maximale sur le haut de la crique Maroni). Le réseau hydrographique est principalement structuré autour de 2 affluents de la Mana que sont les criques Maroni et Eau Blanche ainsi que les parties aval des criques Loubère et Pakira.

C1d - Sous-région naturelle de la haute Grand Abounami, de la haute crique La Grève et de la Montagne Ananas



Figure 5: Carte de situation de la sous-région naturelle de la haute Grand Abounami, de la haute crique La Grève et de la Montagne Ananas

Cette sous-région qui ne concerne que la partie ouest de la commune, est essentiellement constituée de collines larges et arrondies avec des collines élevées autour du haut bassin versant de la crique Rosalie. Mais, aucun relief ne dépasse les 300 m d'altitude. Le réseau hydrographique est structuré autour des hauts bassins versants des criques Eau Blanche, Maroni, Rosalie, Koumarou et Capiãe. Son substrat géologique est entièrement situé sur des granodiorites.

A noter que sur ces deux premières sous-régions naturelles, la carte géologique montre la présence d'une petite zone de volcanisme indifférencié, rive gauche de la crique Eau Blanche, qui n'a aucune réalité géomorphologique et dont la présence reste à démontrer.

C1e - Sous-région naturelle de la haute Mana, de Sophie et de Repentir

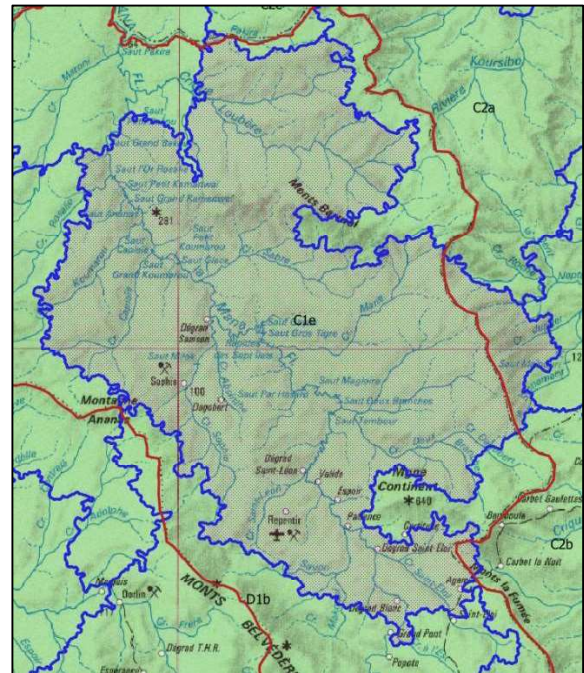


Figure 6: Carte de situation de la sous-région naturelle de la haute Mana, de Sophie et de Repentir

Cette sous-région naturelle qui couvre la partie centrale et nord-est, est la plus importante en superficie avec plus de 42% du territoire communal. Elle dispose d'un réseau hydrographique très développé entièrement rattaché à la Mana dont les principales criques d'amont en aval sont : les criques Saint-Eloi, Savon, Deux Branches, Sophie, Absinthe, Marie, Sabre, Capiãe, Koumarou et Loubère. Il y a une diversité de relief, avec des formations basses le long de la Mana et des criques principales et des collines petites (en contact avec les formations basses) à larges (sur le reste de la sous-région). Ces collines larges sont par endroits assez élevées, notamment au niveau de la Montagne Bézigue, de l'interfluve des criques Sophie et Saint-Léon, de la rive gauche de la crique Makoupi, de la branche nord de la crique Dagobert et de la partie amont des affluents nord des criques Deux Branches, Marie et Loubère. Ce sont les seuls reliefs de cette sous-région naturelle à dépasser les 300 m d'altitude.

Elle est dominée par les formations plutoniques – roches éruptives et cristallines au nord (granodiorites et monzogranites) et à la particularité de porter, au sud, un substrat géologique que l'on ne trouve, en Guyane, que sur la commune de Saül (très faible emprise sur la commune voisine de Maripasoula) que sont les Rhyolites des Monts Belvédère de Saül (partie nord de ces monts).

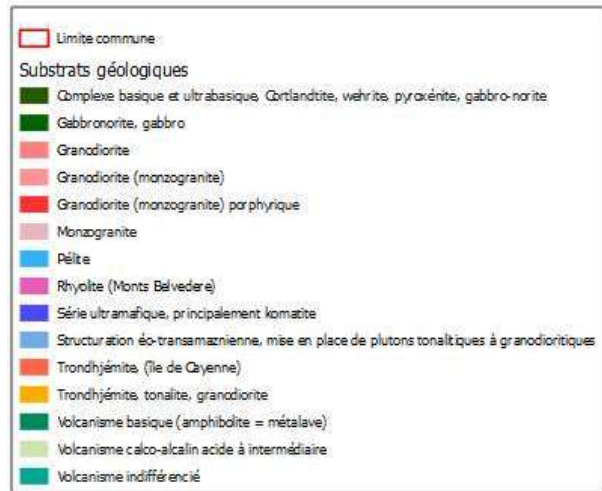
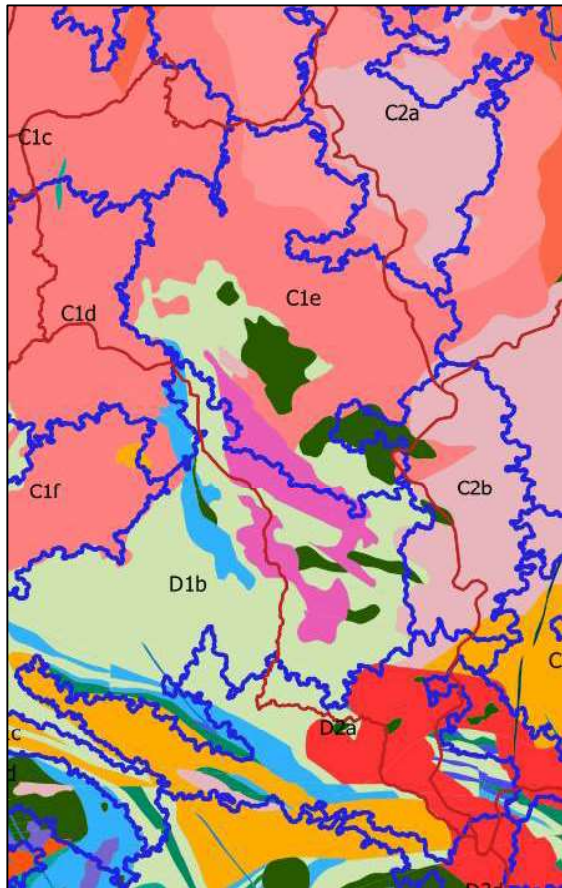


Figure 7: Carte géologique montrant la présence de Rhyolite uniquement dans les sous-régions naturelles C1e et D1b et presque exclusivement sur la commune de Saül.

C2 - Région naturelle de collines centrales

C'est la région de hauts reliefs centraux avec les Montagnes de la Trinité, les Monts Barruol et les Monts La Fumée, qui abrite de nombreuses savanes-roches et inselbergs dont ceux des Monts Barruol et du Pic Matécho.

C2a - Sous-région naturelle des Montagnes de la Trinité et des Monts Barruol

Cette sous-région naturelle ne concerne que la partie nord-est de la commune. Elle est à la jonction des bassins versants de la Mana, de la Kourcibo et du Sinnamary. Elle est constituée de granodiorites et de monzogranites qui portent les savanes-roches et inselbergs des Monts Barruol, les plus au nord de la commune. On rentre dans les reliefs de montagne avec des altitudes régulièrement au-delà de 300 m et la présence d'une forêt sub-montagnarde sur le sommet principal des Monts Barruol.

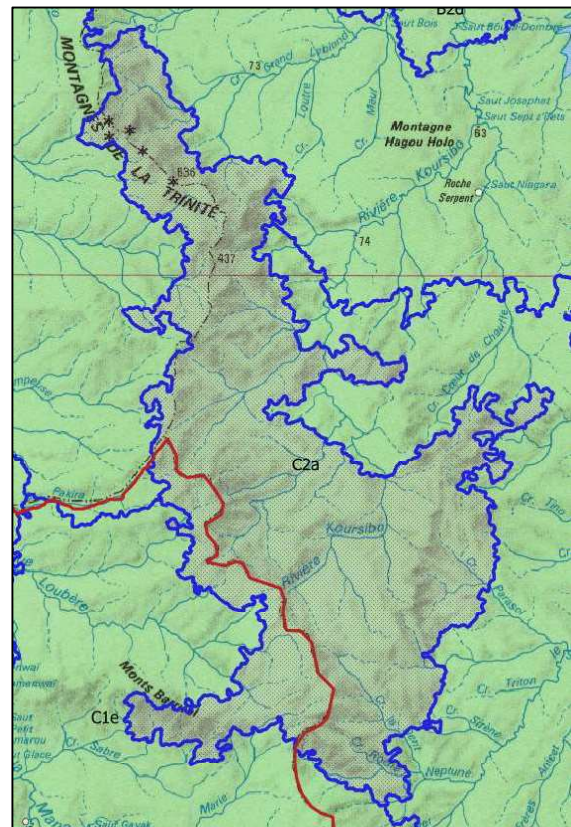


Figure 8: Carte de situation de la sous-région naturelle des Montagnes de la Trinité et des Monts Barruol.



C2b - Sous-région naturelle de Saül, de la Montagne Continent, du Pic Matécho et des Monts La Fumée

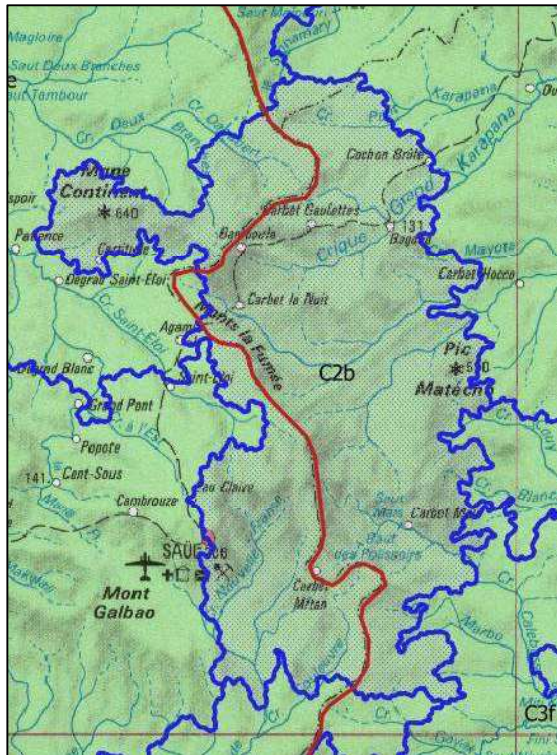


Figure 9: Carte de situation de la sous-région naturelle de Saül, de la Montagne Continent, du Pic Matécho et des Monts La Fumée

Cette sous-région naturelle concerne la partie ouest de la commune à l'interface entre les bassins versants de la Mana, de l'Arataye, du Grand Inini et de l'Approuague. La Montagne Continent a la particularité d'être assise sur des formations plutoniques de type complexes basiques et ultrabasiques, à cortlandtite, wehrite, pyroxénite et gabbro-norite, qui est un substrat géologique assez rare à l'échelle de la Guyane que l'on ne retrouve que sur les hauts reliefs du plateau Lucifer, des Monts Atachi Bakka, du Mont Itoupé et autour des Monts Galbao.

Elle est presque exclusivement composée de reliefs de types « montagnes » et collines élevées avec près de 30% de surfaces concernées par des altitudes supérieures à 300 m. Des forêts sub-montagnardes sont présentes sur les têtes des criques Deux Branches, Dagobert et avec la plus importante située sur la Montagne Continent, qui atteint les 610 m d'altitude. Le Massif des Monts La Fumée est le troisième massif (en surface) le plus élevé de la commune avec 4206 ha d'un seul tenant au-dessus de 300 m d'altitude, après les Monts Galbao (5389 ha) et les Monts Belvédère (5732 ha). Même si une grande partie de ce massif dépasse les 400 m d'altitude, seul un sommet (rive gauche de la tête de crique Arataye) atteint péniblement les 500 m d'altitude.

C2c - Sous-région naturelle des Montagnes Trois Roros, de la rivière Arouani et de la Mana

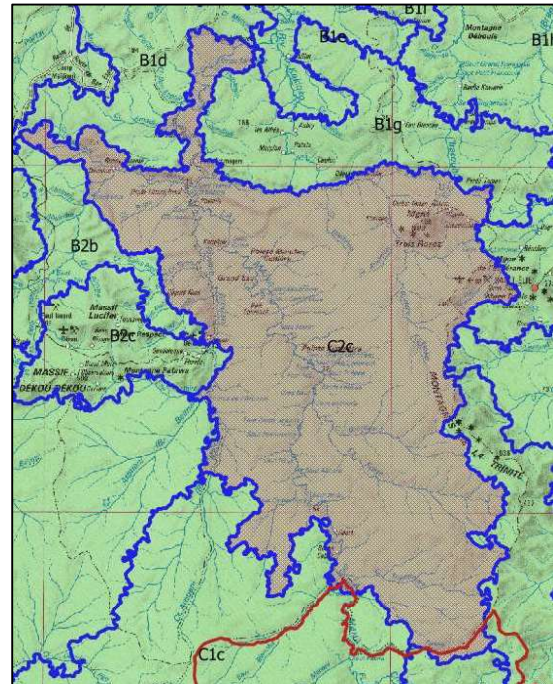


Figure 10: Carte de situation de la sous-région naturelle des Montagnes Trois Roros, de la rivière Arouani et de la Mana

Cette sous-région naturelle ne concerne qu'une très infime partie au nord de la commune. Située rive gauche de la crique Pakira (affluent de la Mana), elle est constituée de granodiorites sans grandes particularités avec des reliefs assez bas avec peu de dénivelés.

D- La zone biogéographique de la chaîne Inini-Camopi ou Synclinorium du sud

Cette zone biogéographique concerne l'arc montagneux reliant Maripasoula-Saül-Camopi et, est composée des massifs montagneux les plus élevés de Guyane depuis les Monts Atachi Bakka, les Montagnes Bellevue de l'Inini, les Monts Bakkra, les Monts Apitiri et le massif des Emérillons avec le Mont Itoupé et sur la commune de Saül par les Monts Belvédère et les Monts Galbao (Fig. 11). Elle est divisée en 4 régions naturelles dont 3 sont représentées sur Saül.

D1- Région naturelle ouest-nord-ouest de l'Inini

D1b - Sous-région naturelle des Monts Atachi Bakka, des Montagnes Bellevue de l'Inini, des Monts Belvédère et des Monts Galbao

Cette sous-région naturelle, à l'est-sud-est, porte les plus hauts reliefs de la commune avec les Monts Belvédère et les Monts Galbao. Elle est constituée de la plus grande partie des formations volcaniques présentes sur la commune, de type « volcanisme calco-alcalin acide à intermédiaire ».

Le relief est très accidenté avec de fortes pentes et des talwegs très encaissés qui, à certains endroits à la faveur de replats, peuvent créer des formations marécageuses perchées, voir des pinotières.

Ces formations volcaniques portent d'importantes forêts sub-montagnardes relativement ouvertes et plus ou moins typiques. A noter, sur les Monts Belvédère la présence sur des surfaces importantes de forêts basses sur cuirasses latéritiques (Fig. 12) qui n'apparaissent véritablement dans leurs formes les plus abouties qu'à partir des altitudes les plus élevées, soit au-delà de 650 m et demeurent très marquées au-dessus de 700 m. L'acquisition d'images à haute résolution sera nécessaire pour identifier et délimiter précisément ces formations, ce que nous n'avons pu faire avec les images à notre disposition.

Cette sous-région naturelle porte également la majorité des Rhyolites des Monts Belvédère de Saül qui s'étendent jusqu'à la partie sud des Monts Galbao.

C'est également sur ces Monts et plus particulièrement sur les Monts Galbao que l'on observe les forêts de lianes les plus importantes. Ces formations sont souvent associées à des cambrouses qui sont par endroits importantes et deviennent mono-spécifiques (Fig. 13).

D'un point de vue hydrographique, la Mana prend sa source en piémont des Monts Galbao, tout comme la crique Limonade, les criques Sardine et Makwali (affluents de la crique Palofini). Les criques Saint Léon, Sophie et Makoupi prennent quant à elles leurs sources sur les Monts Belvédère.

Le village de Saül, en piémont de Bœuf Mort, se situe dans cette sous-région naturelle.

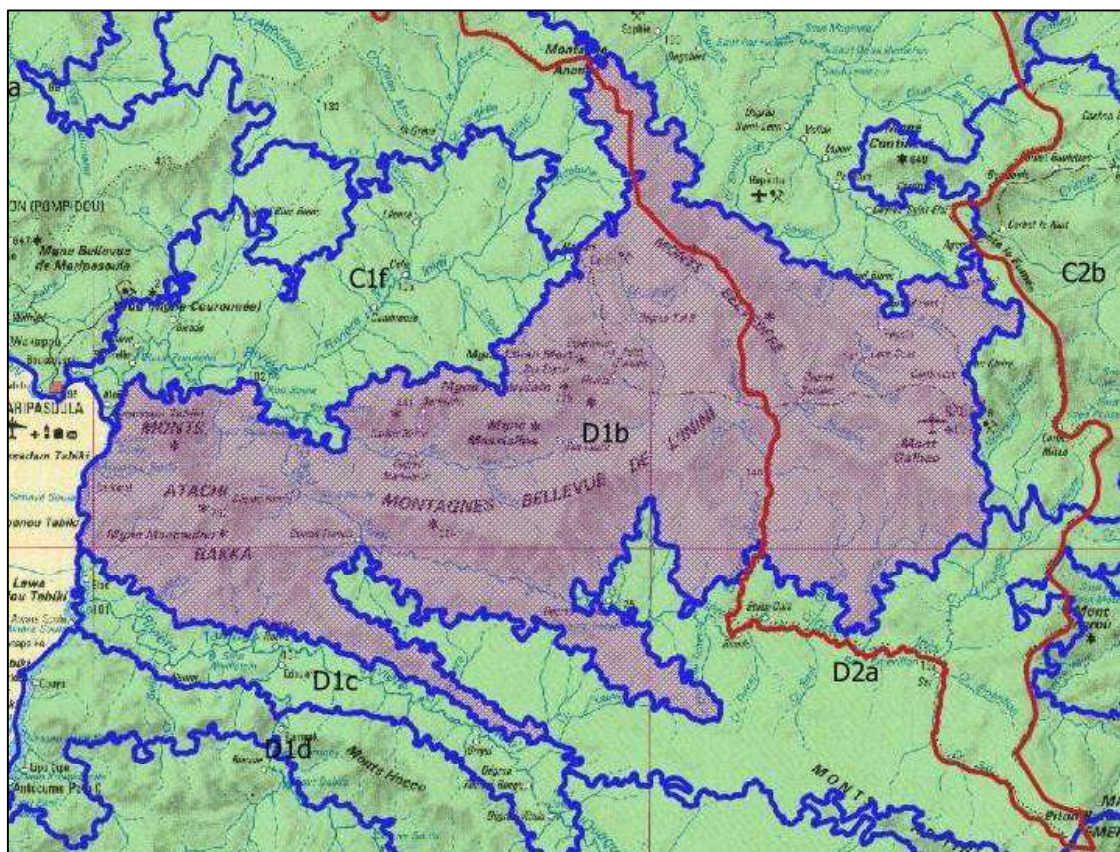


Figure 11: Carte de situation de la sous-région naturelle des Monts Atachi Bakka, des Montagnes Bellevue de l'Inini, des Monts Belvédère et des Monts Galbao



Figure 12: forêts basses sur cuirasse dans les forêts sub-montagnardes des Monts Belvédère (sommets à 760 m)



Figure 13 : forêts de lianes et formations à cambrouses sur les Monts Belvédère

D2 - Région naturelle du corridor central

D2a - Sous-région naturelle de la Haute Vallée de l'Inini

Cette sous-région située au sud de la commune est dominée par des collines basses et bas plateaux drainés par le haut bassin versant de la rivière Grand Inini et ses principaux affluents notamment les criques Limonade et Emérillon, qui elles-mêmes

portent de grandes formations marécageuses dans leurs parties les plus aval (Fig. 14).

Elle est majoritairement constituée de granodiorites porphyriques (que l'on ne trouve que dans le sud de la Guyane et dont il s'agit de la représentation la plus au nord) qui porte des savanes-roches dont le granite a des cristaux plus grossiers, très caractéristiques.

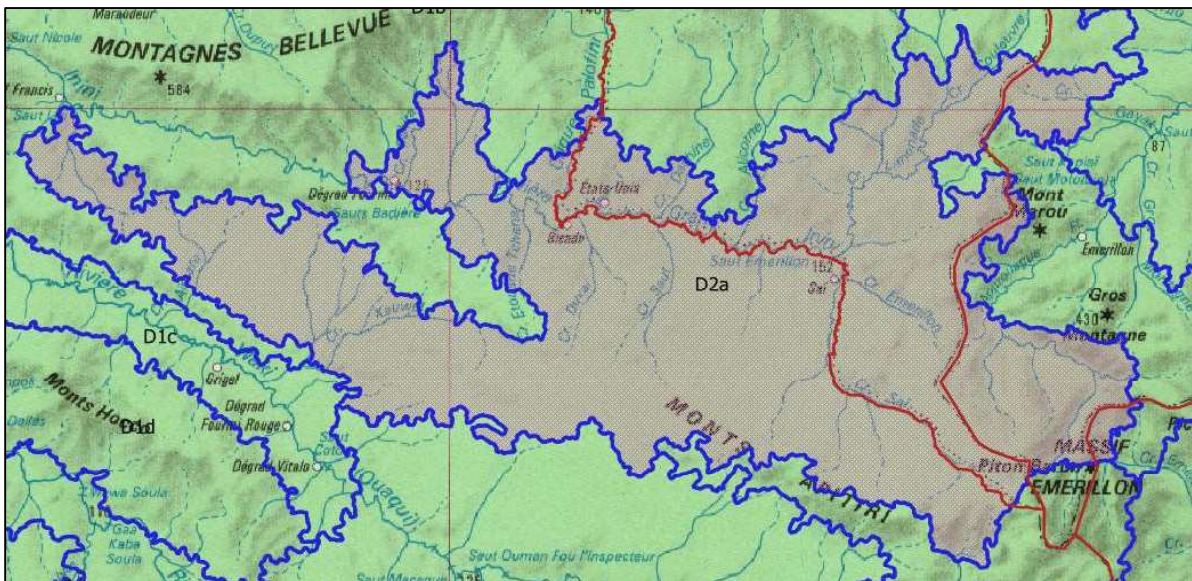


Figure 14: Carte de situation de la sous-région naturelle de haute vallée du Grand Inini

D3 - Région naturelle centre et est du Massif Tabulaire et de Camopi

Cette région naturelle ne fait qu'effleurer la commune de Saül et n'a de ce fait qu'une très faible superficie couverte (moins de 0,5%).

D3c - Sous-région naturelle du Mont Marou, de Gros Montagne, des Monts Bakkra, du Pic Coudreau et de la basse Camopi

Cette sous-région naturelle ne concerne que le haut bassin versant de la crique Balourou (affluent de l'Approuague) constitué de collines larges et de hauts plateaux sis sur des granodiorites porphyriques. (Fig. 15).

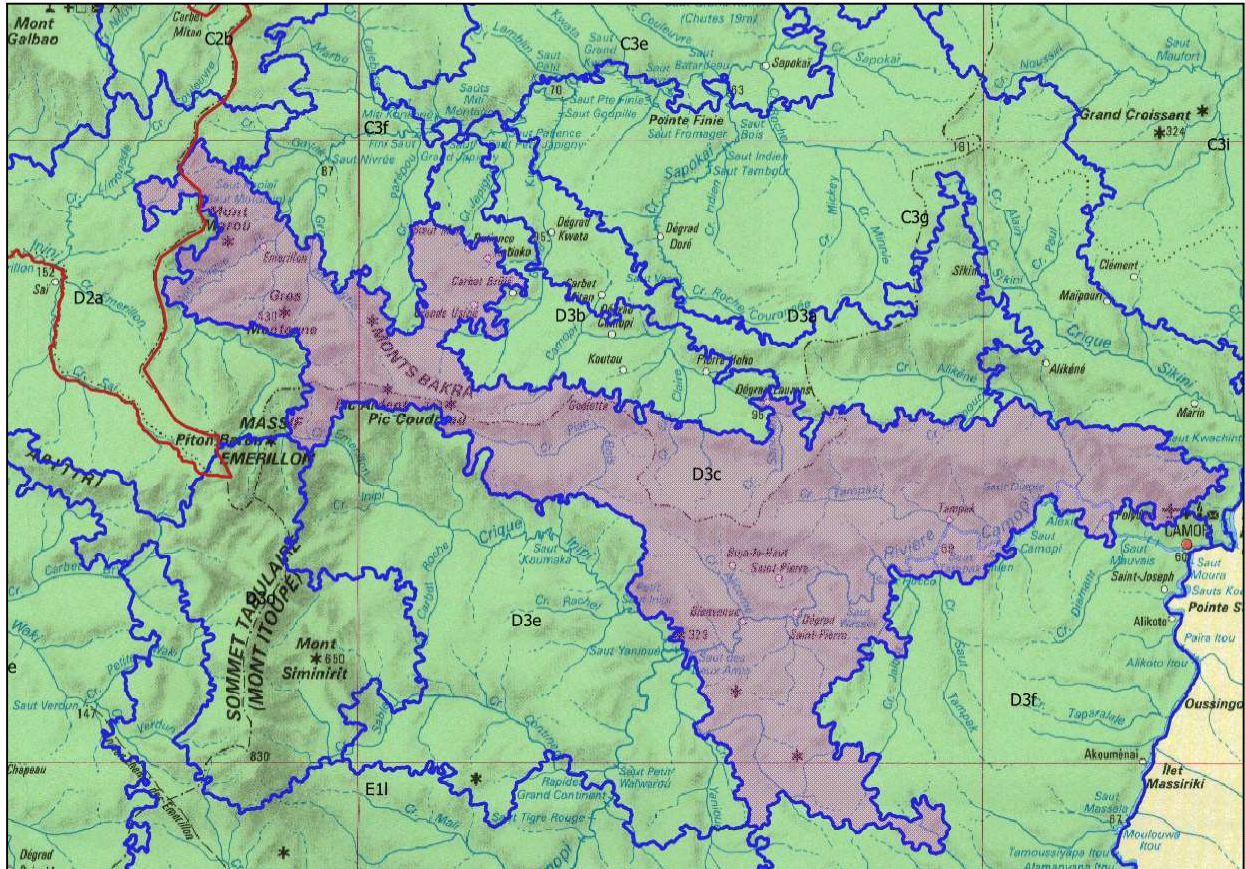


Figure 15: Carte de situation de la sous-région naturelle du Mont Marou, de Gros Montagne, des Monts Bakkra, du Pic Coudreau et de la basse Camopi

D3d - Sous-région naturelle des Monts Apitiri et du Massif des Emerillons (Sommet tabulaire)

Cette sous-région naturelle n'est citée que pour mémoire compte tenu de sa très faible surface (259 ha) et constitue la participation de Saül au Massif Emerillon (source de l'Approuague) (Fig. 16).

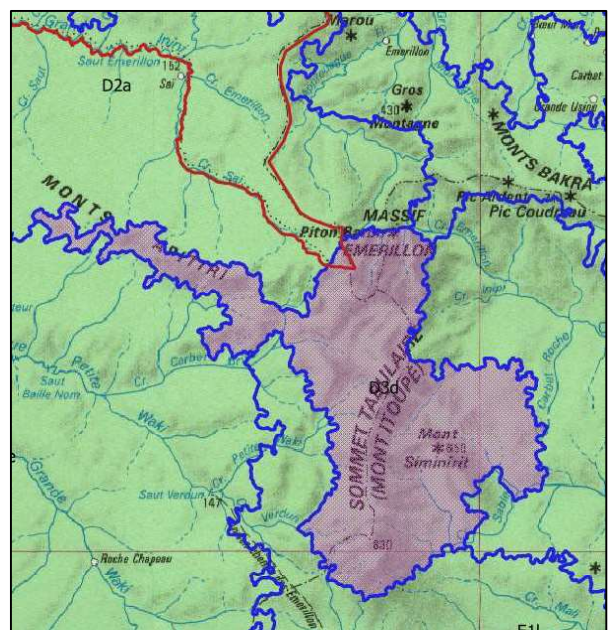


Figure 16: Carte de situation de la sous-région naturelle des Monts Apitiri et du Massif des Emerillons (Sommet tabulaire)



3- Habitats forestiers et formations particulières

Habitats forestiers principaux

La cartographie des habitats forestiers est issue de la carte publiée par l'ONF, en 2015, dans le « catalogue des habitats forestiers de Guyane ». Leur description peut y être retrouvée.

Référence : « Guitet.S, Brunaux.O, de Granville.JJ, Gonzalez.S, Richard-Hansen.C, 2015. Catalogue des habitats forestiers de Guyane. DEAL Guyane. 120p. »

Les habitats les plus représentés sur la commune, sont :

- 41510 : les forêts des plateaux réguliers à Moni, Angélique et Patawa. Ils correspondent aux sous-régions naturelles de la haute Mana, de Sophie et de Repentir (C1e) et de la haute vallée

du Grand Inini (D2a). Les habitats de forêts marécageuses et marécages boisés qui sont bien représentés sur l'ensemble de la commune (plus de 23% de la surface communale) prennent ici une place particulièrement importante compte tenu de l'étendue du bassin hydrographique de la Mana (au centre et au nord) et de celui du Grand Inini (au sud).

- 41610 : les forêts des montagnes de moyenne altitude à Moni et Yayamadous qui correspondent aux sous-régions naturelles des Montagnes de la Trinité et des Monts Barruol, de Saül, de la Montagne Continent, du Pic Matécho et des Monts La Fumée ainsi que celle des Monts Atachi Bakka, des Montagnes Bellevue de l'Inini, des Monts Belvédère et des Monts Galbao. Cet habitat concentre une grande partie des habitats particuliers et des faciès à cambrouses et à forêts de lianes, présents sur la commune.

Tableau II: Habitats forestiers présents sur la commune de Saül

Habitat Générique	Code Habitat	Habitat principal	Surface (ha)	%
Forêts marécageuses et marécages boisés	41110	Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides	30 989	7,0%
	41111	Forêts de transition (écotones - faciès humide)	72 399	16,3%
Forêts des reliefs multi-convexes et vallées jointives à Lecythidaceae et Caesalpinioideae	41430	Forêts des collines régulières élevées à Maho noir, Wapa et Angélique	34 029	7,6%
	41440	Forêts des collines peu élevées à Maho noir, Angélique et Wacapou	1 559	0,4%
Forêts des plateaux à Caesalpinioideae et Burseraceae	41510	Forêts des plateaux réguliers à Moni, Angélique et Patawa	168 463	37,8%
	41520	Forêts des plateaux irréguliers à Angélique, Sali et Comou	31 379	7,0%
Forêts des montagnes à Mimosoideae et Burseraceae	41610	Forêts des montagnes de moyenne altitude à Moni et Yayamadous	102 741	23,1%
	41611	Forêts sub-montagnardes > 500 m à Weko et Cèdres	3 409	0,8%
Hors forêt	0	Hors forêt	210	0,05%
Total général			445 178	

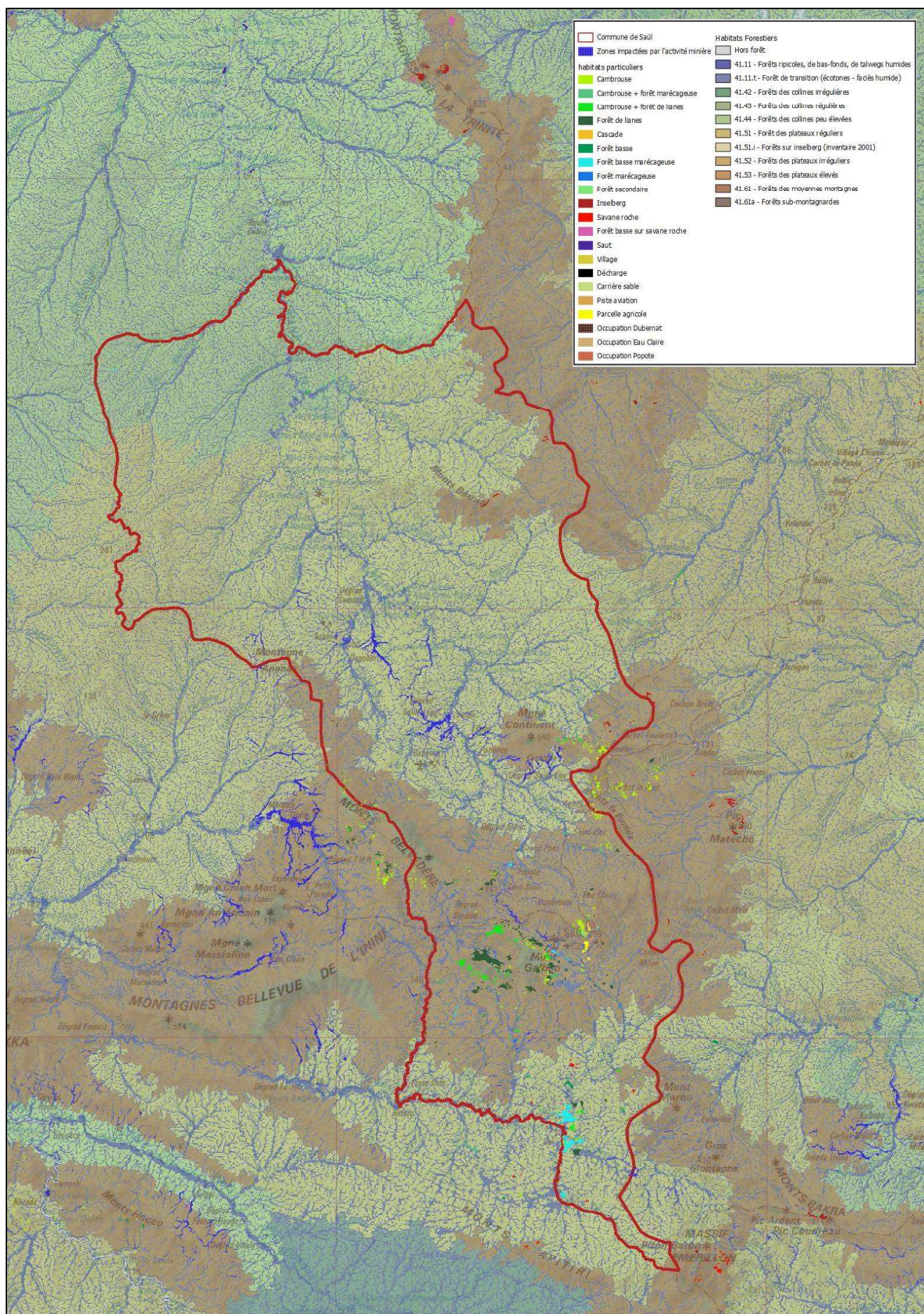


Figure 17: Carte des habitats forestiers, des habitats particuliers, des formations végétales et des zones anthropisées sur la commune de Saül.



Habitats particuliers et formations végétales

Afin de compléter le travail réalisé dans le cadre du catalogue des habitats forestiers de Guyane, une cartographie plus large a été réalisée sur la totalité du territoire communal à partir de l'exploitation des données disponibles issues de télédétection (Perbet, Karaziak et Joubert 2017, Cherrington 2015) et de photo-interprétation (IGN 2018) complétés par une vérification et synthèse par photo-interprétation des images libres d'accès (SPOT, Bing, Google, ESRI, Yandex) (Fig. 17 à 28).

Cette couche est mise à la disposition du PAG.

Les faciès à cambrouses et à forêts de lianes (ces deux faciès étant bien souvent intimement liés) sont les plus représentés et plus particulièrement sur les zones de reliefs autour des Monts Belvédère, à l'est de la Montagne Continent et sur les Monts Galbao, où ils peuvent s'étendre sur des surfaces très importantes (Tab. III).

Les savanes-roches et inselbergs sont principalement localisés dans la région des Monts Barrool, sur têtes des criques Deux Branches et Dagobert et dans le bassin versant de la crique Limonade.

Les principaux sauts identifiés, sont ceux de la Mana.

L'acquisition d'images à haute résolution ainsi qu'une couverture Lidar du territoire communal, permettrait d'affiner l'identification et la cartographie des habitats particuliers et des types de végétation présents sur la commune.

Tableau III: Habitats particuliers et formations végétales sur la commune de Saül

Habitats et formations particuliers	Surface (ha)
Cambrouse	1 027
Cambrouse + forêt basse	11
Cambrouse + forêt de lianes	723
Cambrouse + forêt marécageuse	124
Forêt de lianes	1 331
Forêt basse	122
Forêt basse marécageuse	579
Forêt marécageuse	27
Forêt secondaire	34
Inselberg	82
Savane roche	94
Forêt basse sur savane roche	14
Saut	23
Cascade	1,0
Total	4 192

Tableau IV: Zones anthropisées sur la commune de Saül

Occupations anthropiques	Surface (ha)
Village	25
Piste aviation	29
Parcelle agricole	100
Carrière sable	0,3
Décharge	0,3
Occupation Dubernat	1,4
Occupation Eau Claire	2,5
Occupation Popote	2,6
Total	161

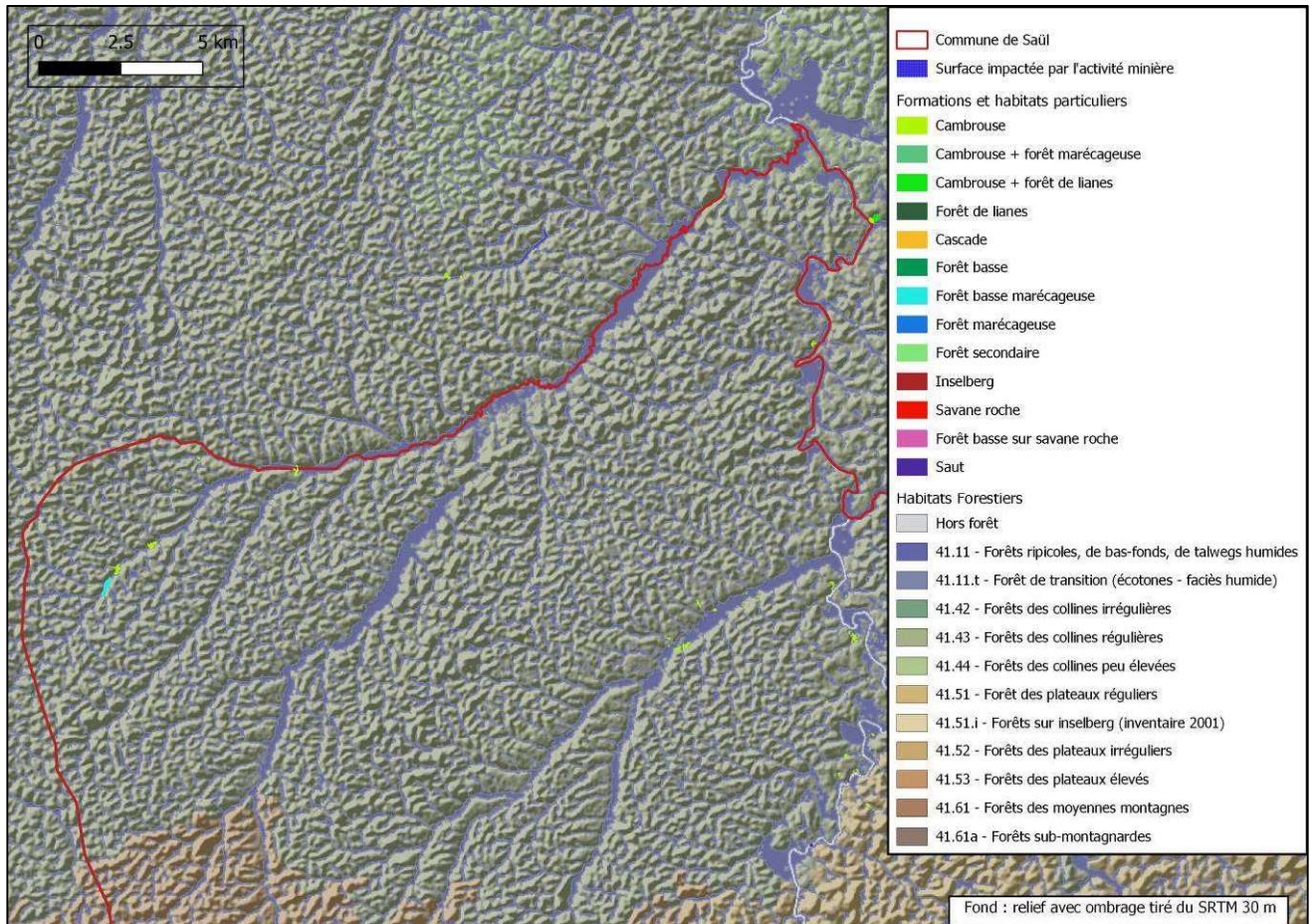


Figure 18: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur des criques Eau Blanche et Maroni

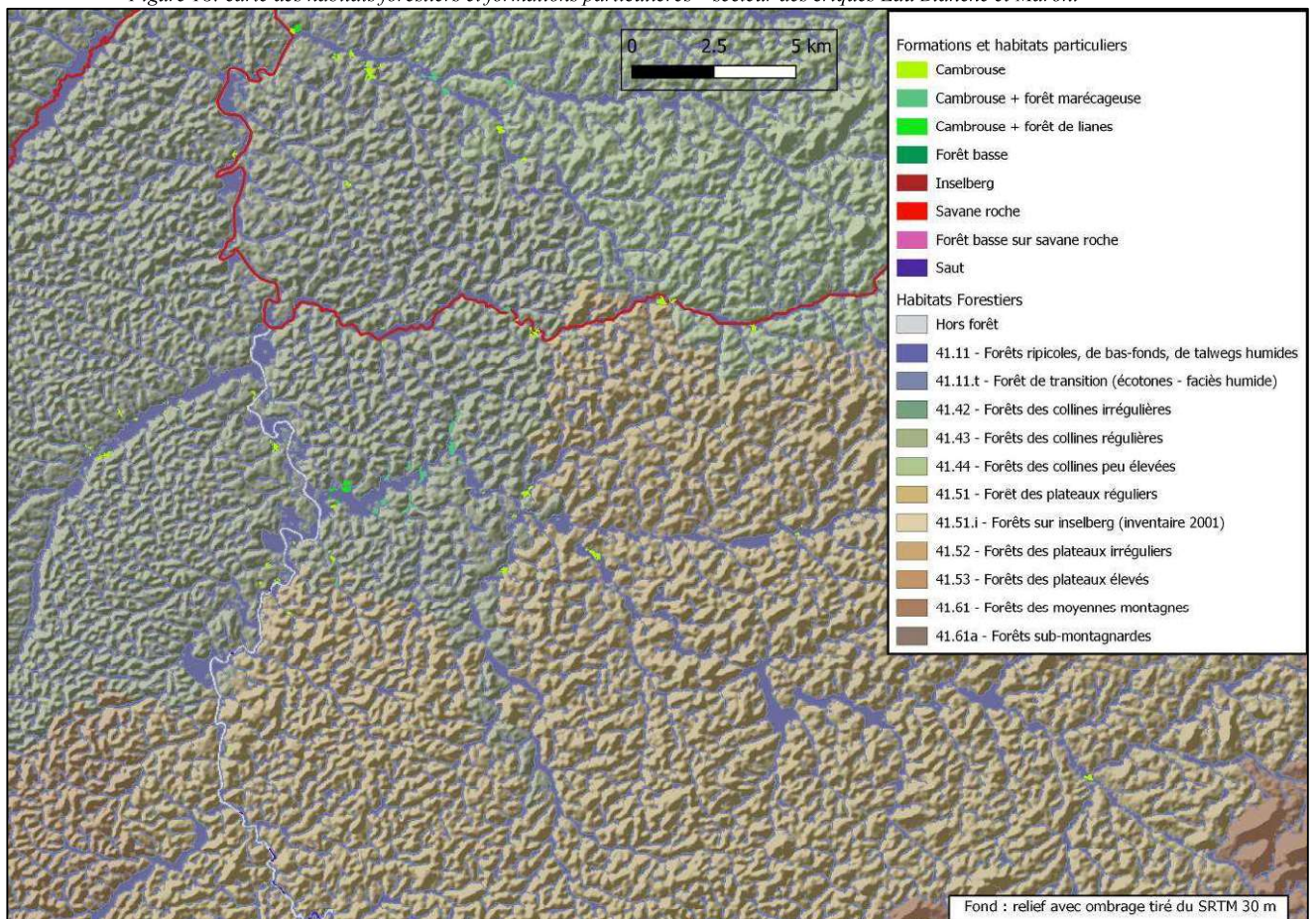


Figure 19: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur des criques Pakira et Loubère

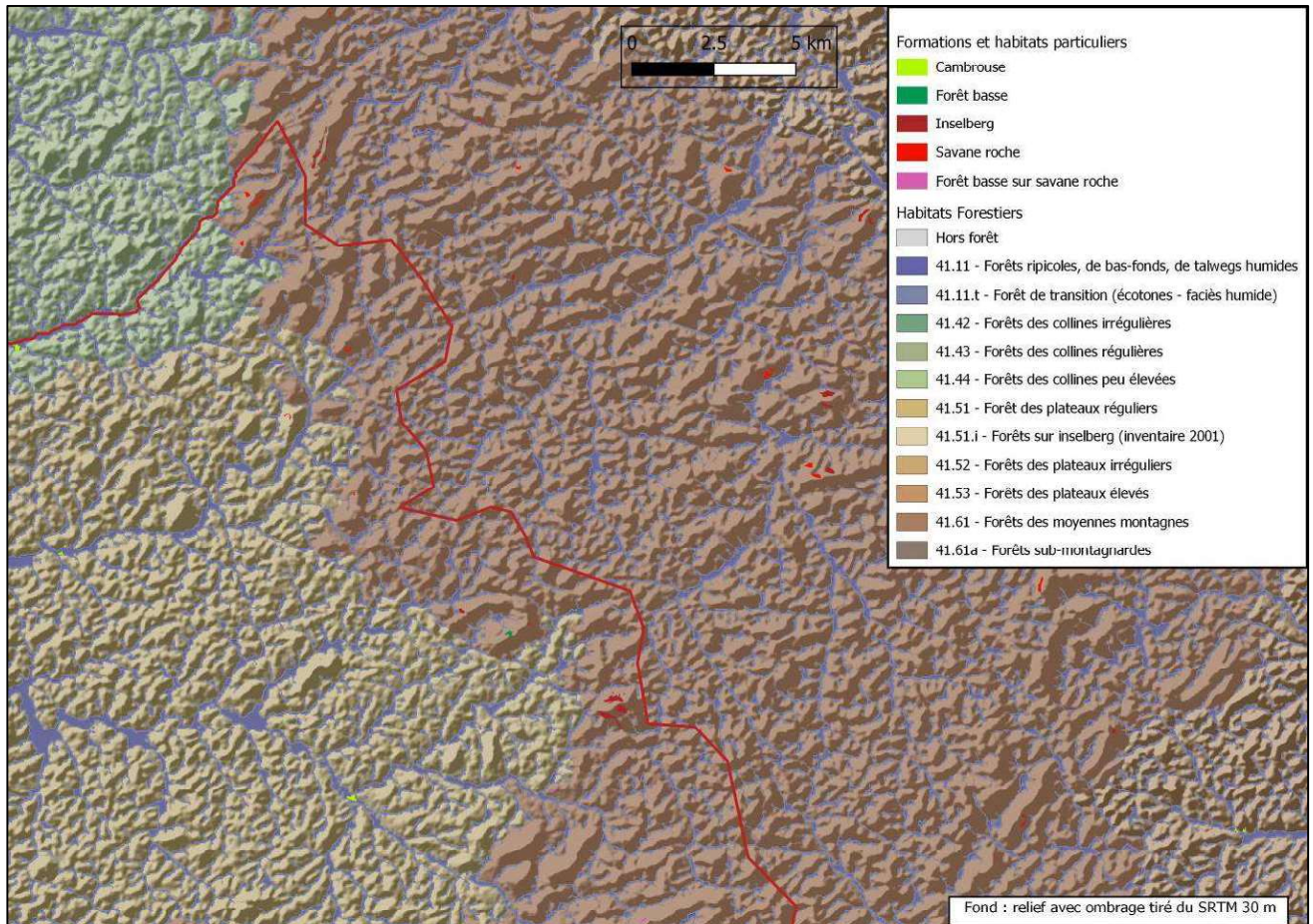


Figure 20: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Têtes des criques Pakira et Loubère

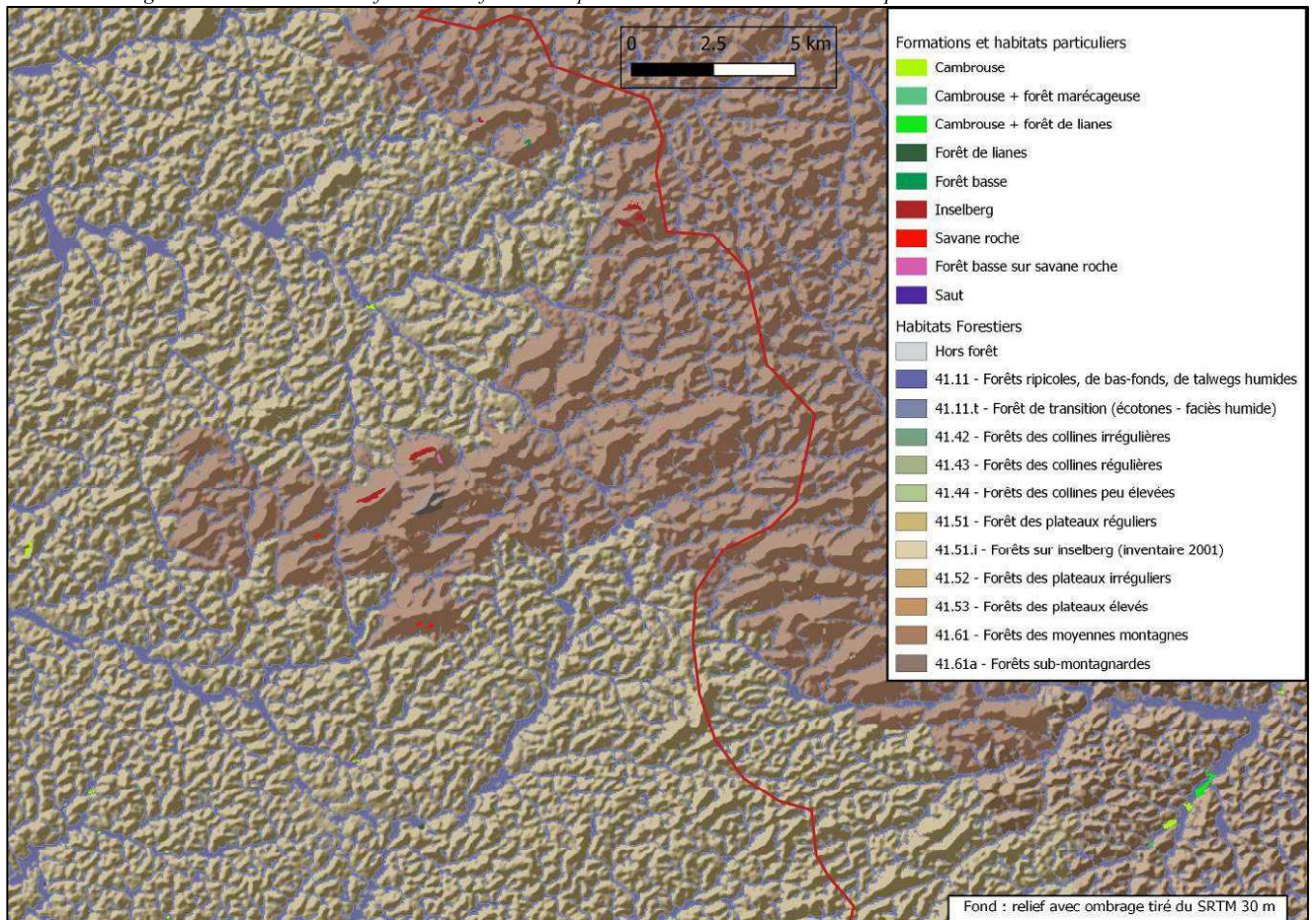


Figure 21: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Monts Barruol

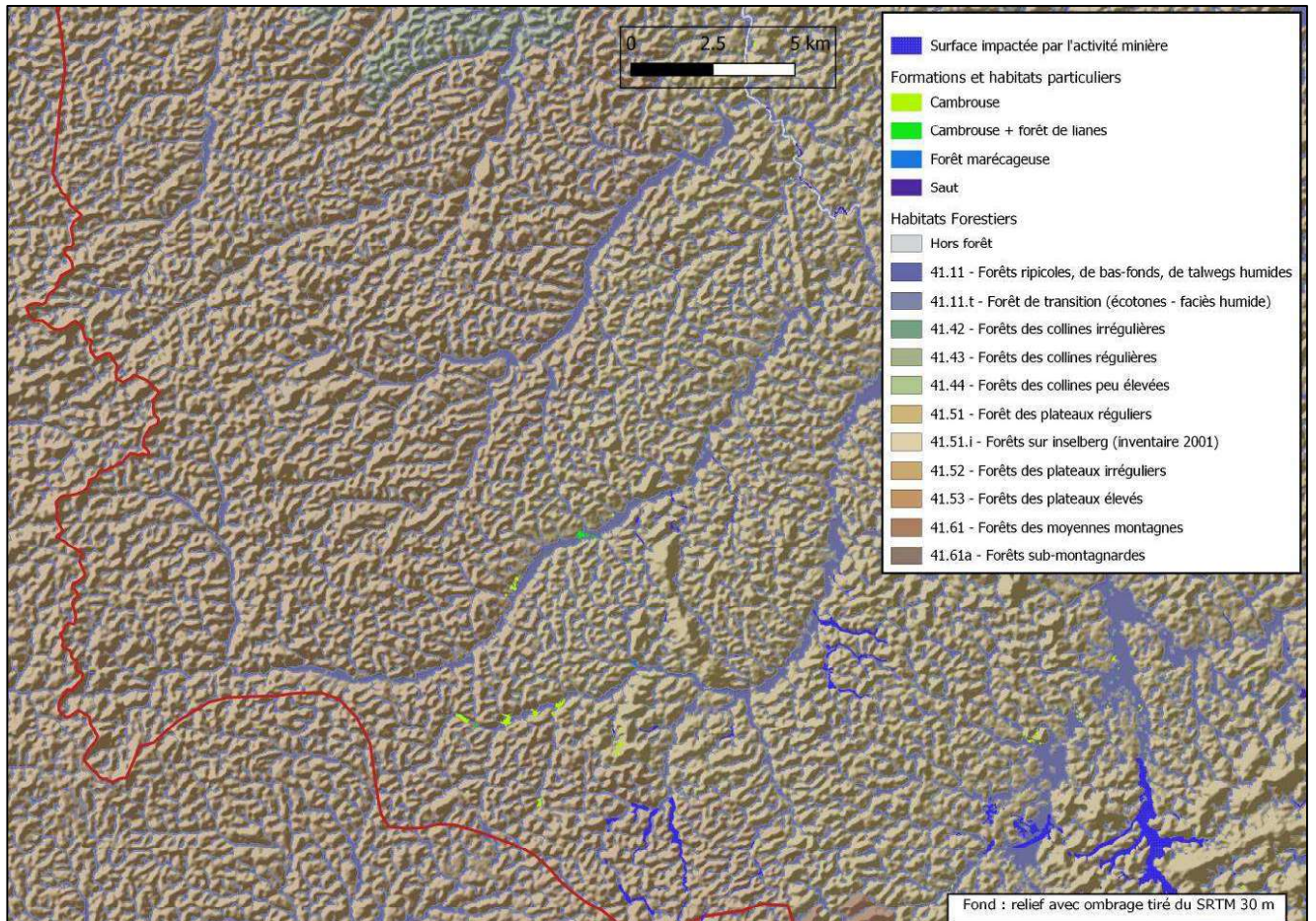


Figure 22: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur des criques Rosalie et Koumarou

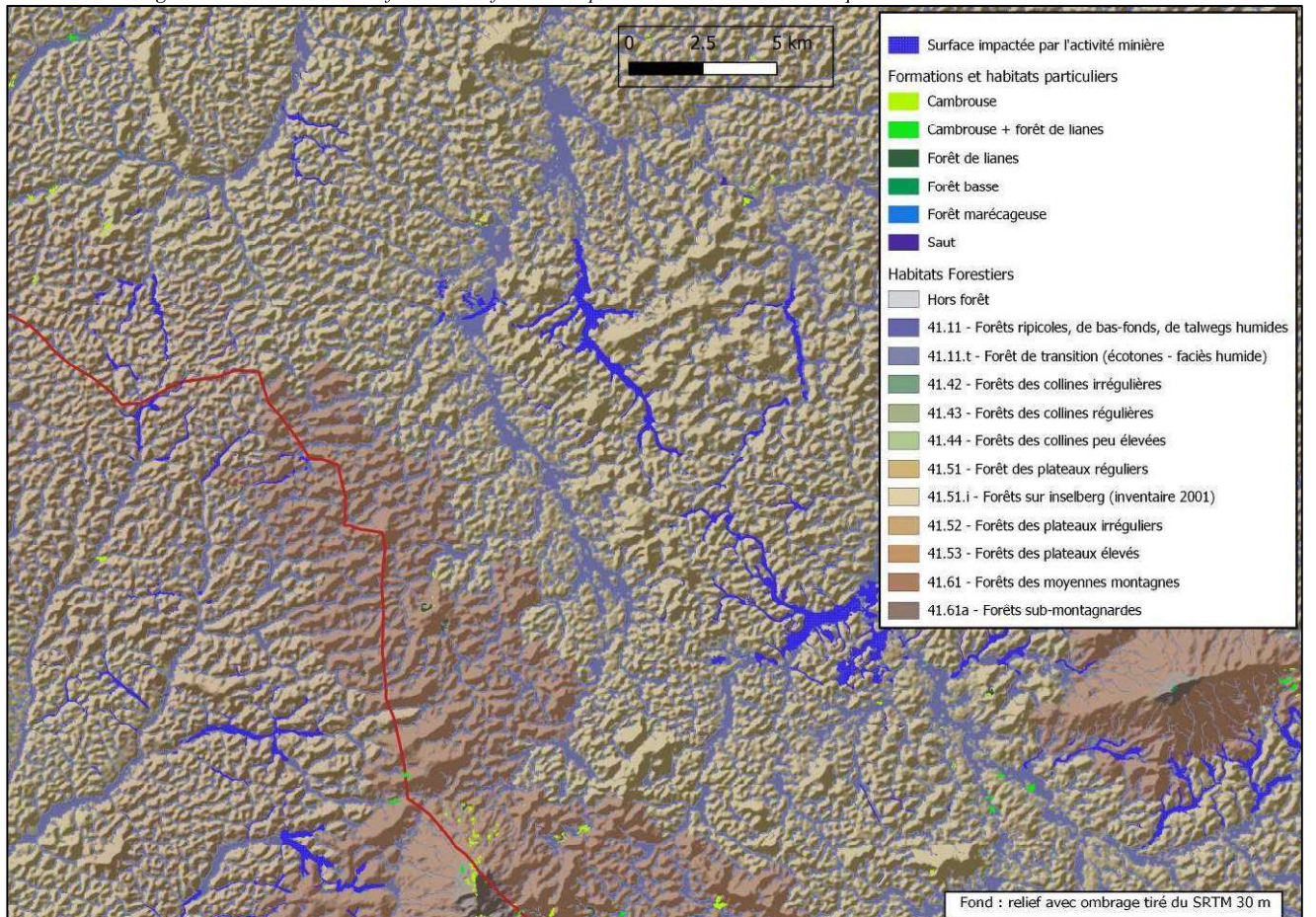


Figure 23: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Montagne Ananas, Sophie et Dagobert

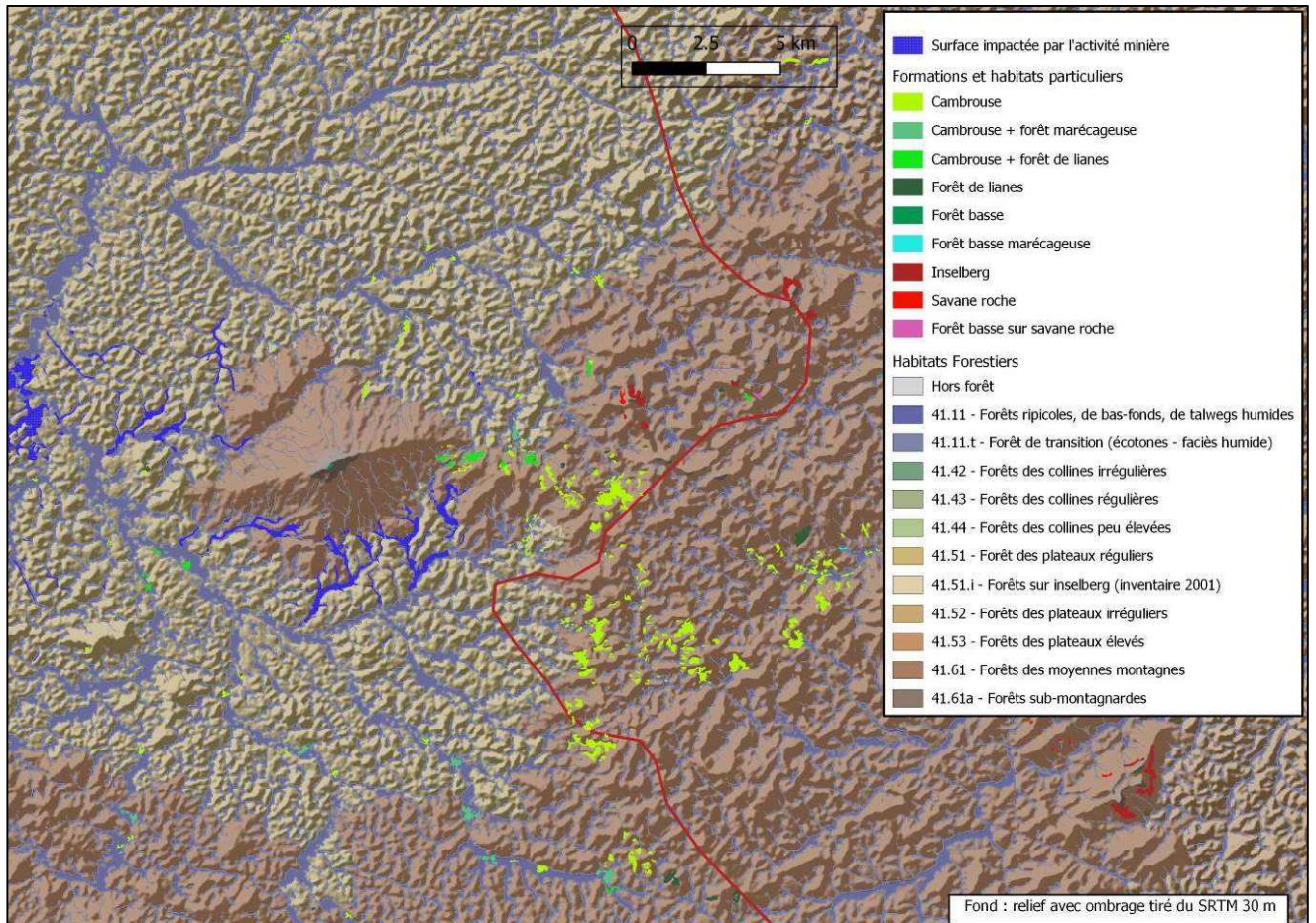


Figure 24: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Montagne Continent

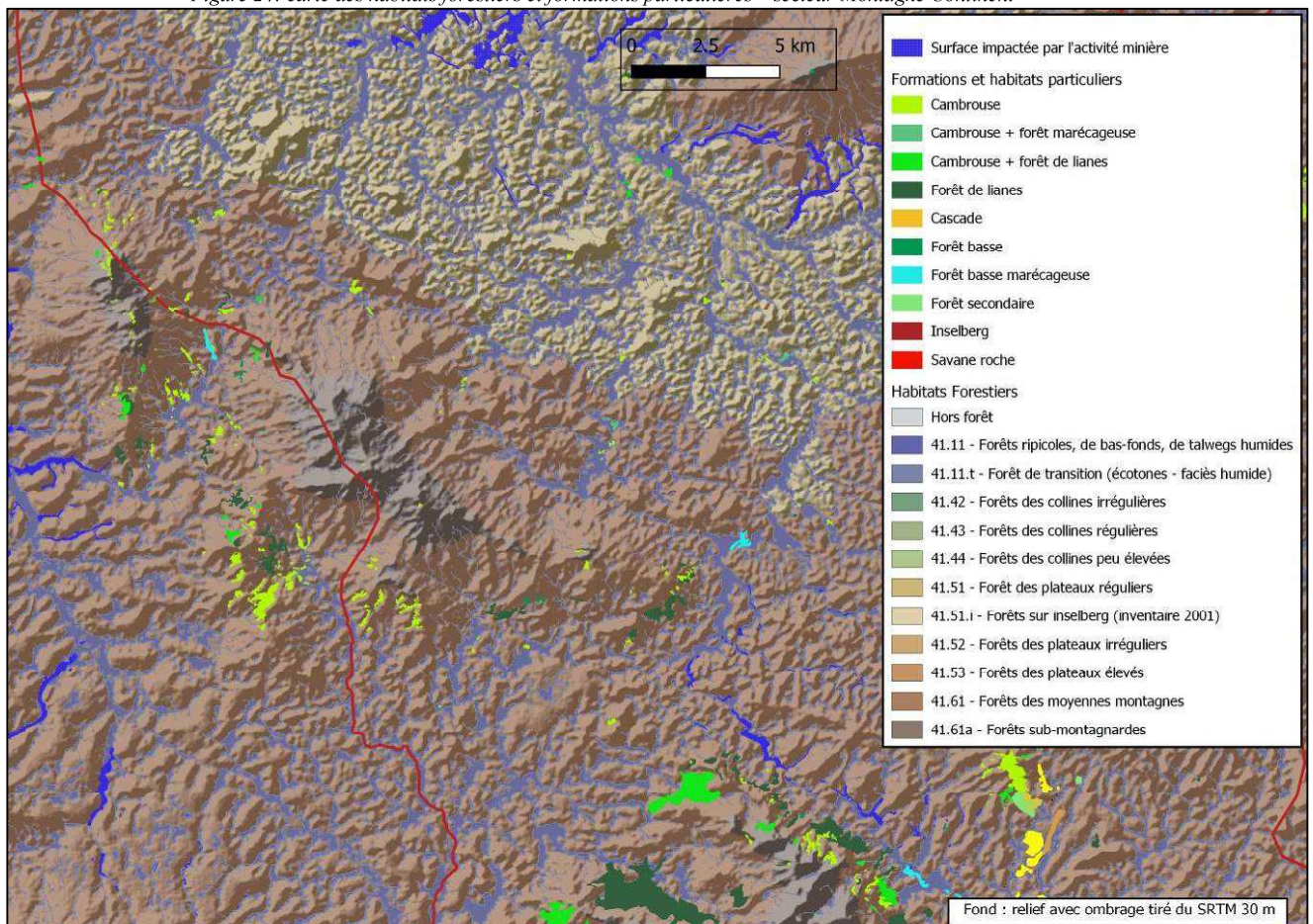


Figure 25: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Monts Belvédère

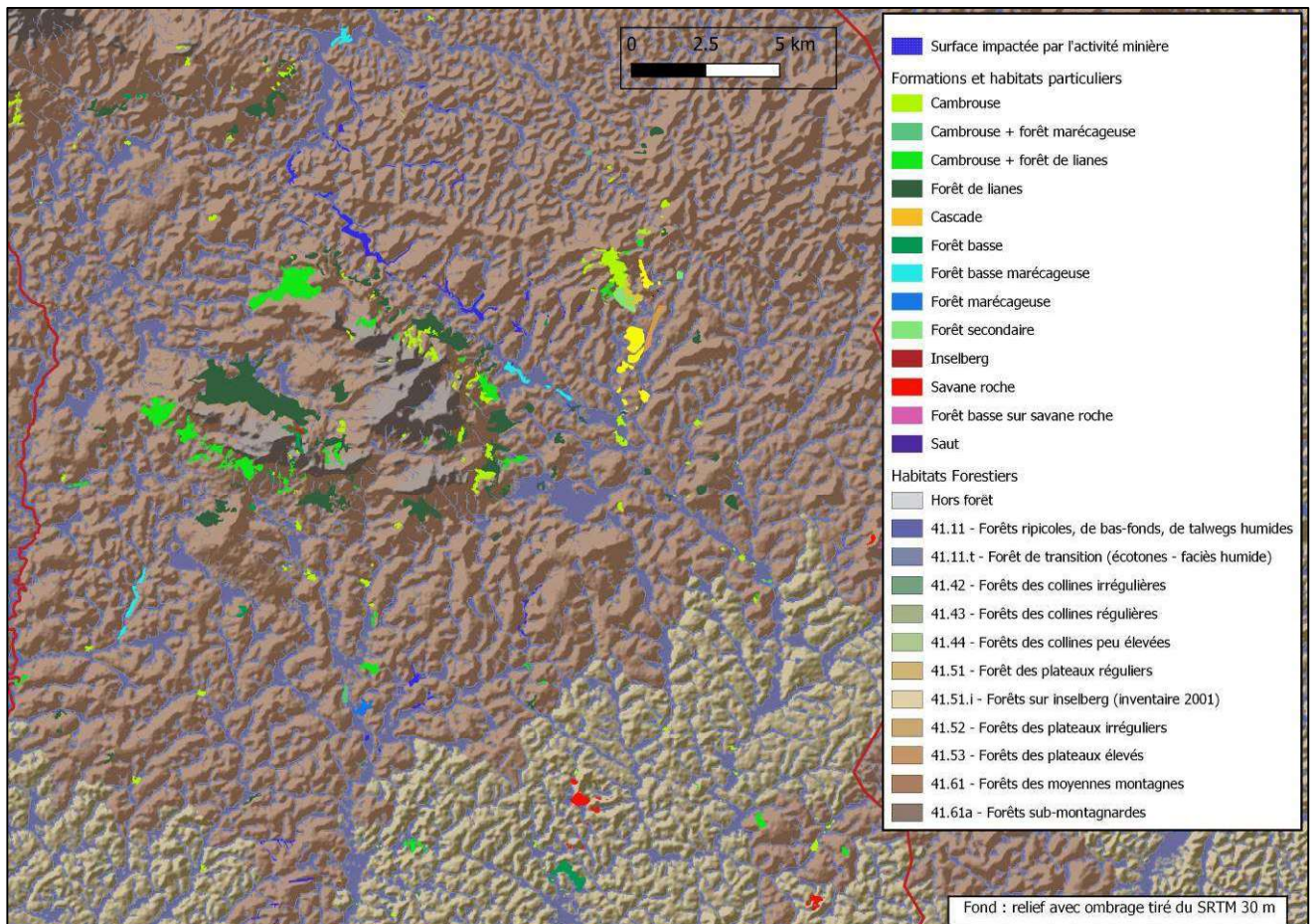


Figure 26: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Monts Galbao, Saül et crique Limonade

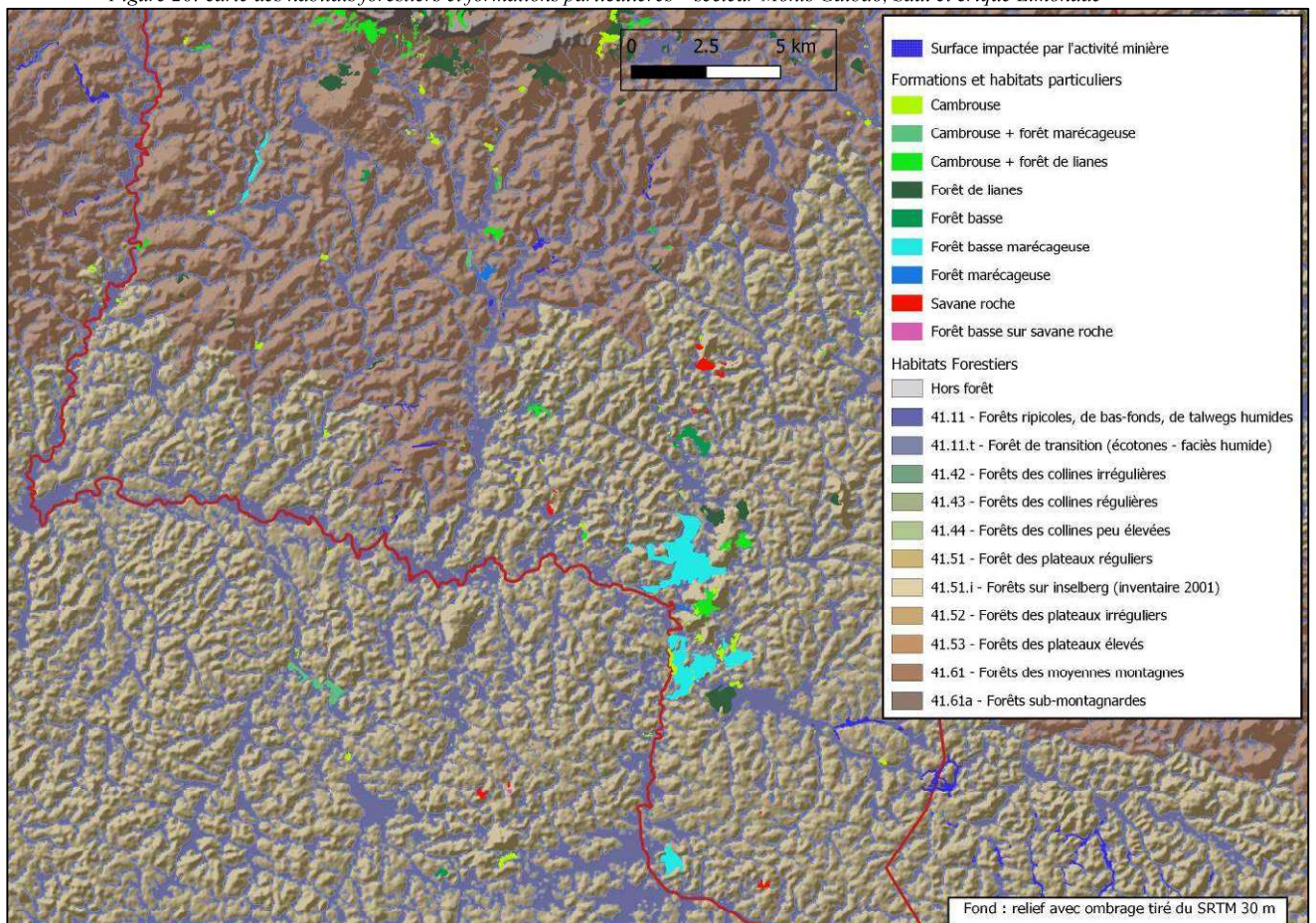


Figure 27: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur rivière Grand Inini

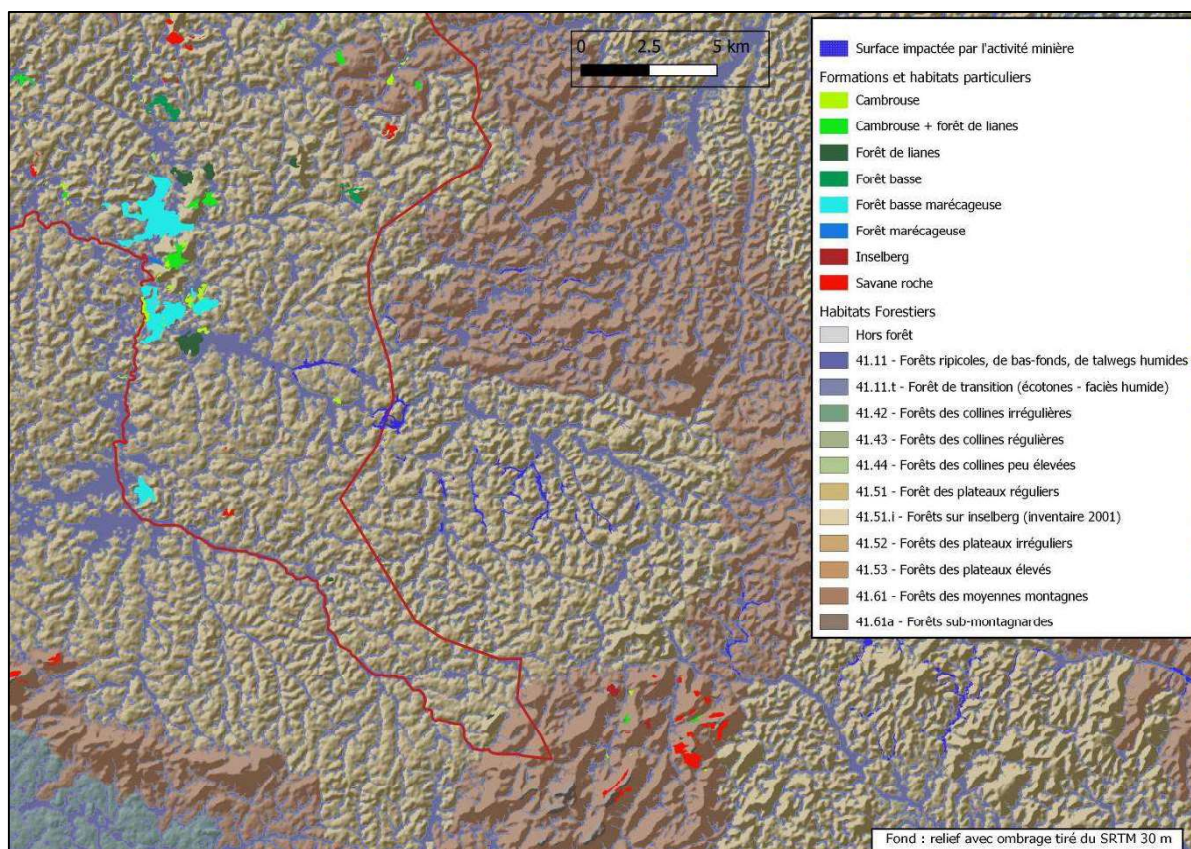


Figure 28: carte des habitats forestiers et formations particulières – secteur Crique Saï et Emérillon

4- Forêts sub-montagnardes et habitats associés

Une numérisation des courbes de niveau sur l'ensemble de la Guyane a été réalisée par pas de 100m afin d'étudier la distribution des forêts d'altitude. Ces forêts « d'altitude » supérieures à 300m, sont à plus de 80% situées dans les habitats forestiers de moyennes montagnes (41610) et pour le reste sur les forêts de plateaux (Fig. 29).

Ces forêts, à l'échelle du département, représentent 3,1% (256 956 ha) de la superficie de la Guyane.

Cette même analyse permet de classer la commune de Saül parmi les communes les plus montagneuses de Guyane, puisqu'elle se classe 3ème commune la plus élevée de Guyane (25 089 ha au-dessus de 300 m), après respectivement Maripasoula (134 649 ha) et Camopi (26 427 ha).

Ces forêts d'altitude, qui se concentrent, sur Saül, dans les habitats forestiers de montagnes, représentent 5,6% du territoire communal.

Parmi les forêts de montagne, les forêts sub-montagnardes revêtent un intérêt patrimonial particulièrement important car elles couvrent de faibles surfaces unitaires limitées aux sommets des plus hauts reliefs. Le caractère sub-montagnard tend à se manifester à partir de 500 m d'altitude pour devenir très marqué à partir de 700 m. L'acquisition de connaissances et la préservation de

ces milieux rares est une des priorités du PAG et la préservation de leur intégrité ne peut s'envisager qu'en appréhendant un ensemble paysager de surface suffisante pour englober le fonctionnement de cet écosystème.

La sous-région naturelle des Monts Atachi Bakka, des Montagnes Bellevue de l'Inini, des Monts Belvédère et des Monts Galbao concentre plus de 50% des forêts d'altitude de la commune. Viens ensuite, la sous-région naturelle de Saül, de la Montagne Continent, du Pic Matécho et des Monts La Fumée avec près de 35% puis la sous-région naturelle des Montagnes de la Trinité et des Monts Barruol avec près de 12%.

Si on regarde les altitudes comprises entre 400 (9 801 ha) et 500 m (3 476 ha), qui incluent l'étage sub-montagnard, la commune de Saül se classe en 2ème position sur la Guyane, après Maripasoula (32 234 ha et 13 992 ha).

Pour les altitudes, entre 600 (1 274 ha) et 700 m (214 ha), elle se classe au 3ème et 4ème rang.

La commune de Saül a donc une responsabilité toute particulière sur la conservation des forêts d'altitude, puisque 10% d'entre elles sont présentes sur le territoire communal (ce pourcentage dépasse les 13% pour les forêts sub-montagnardes).

Sont présentées en annexe, du nord au sud, les cartes des forêts d'altitude présentes sur la commune.



5- Zones impactées par l'activité minière

La municipalité de Saül, a exprimé depuis longtemps sa volonté de voir s'éloigner le plus possible du village toute forme d'activité minière. Si les efforts accomplis depuis plusieurs années ont permis de protéger les alentours du village, l'activité minière aurifère reste néanmoins bien présente sur la commune de Saül avec au 31 mai 2020, 2 172 ha impactés, soit 7,2% de la surface forestière détruite à l'échelle de la Guyane (Fig. 30 à 32).

Ce qui en fait la 7^{ème} commune la plus impactée par l'activité minière, après, Maripasoula, St Laurent du Maroni, Régina, Grand Santi, Roura et St Elie.

Indépendamment de son caractère légal ou non, c'est sur l'habitat forestier des forêts des plateaux réguliers à moni, angélique et comou (principalement sur la sous-région naturelle Ce1) que se concentre la quasi-totalité de l'activité minière passée et présente sur la commune de Saül (principalement sur les secteurs de Sophie, Repentir et Certitude) soit 1632 ha déforestés correspondant à 75% de la surface impactée par l'activité minière sur la commune.

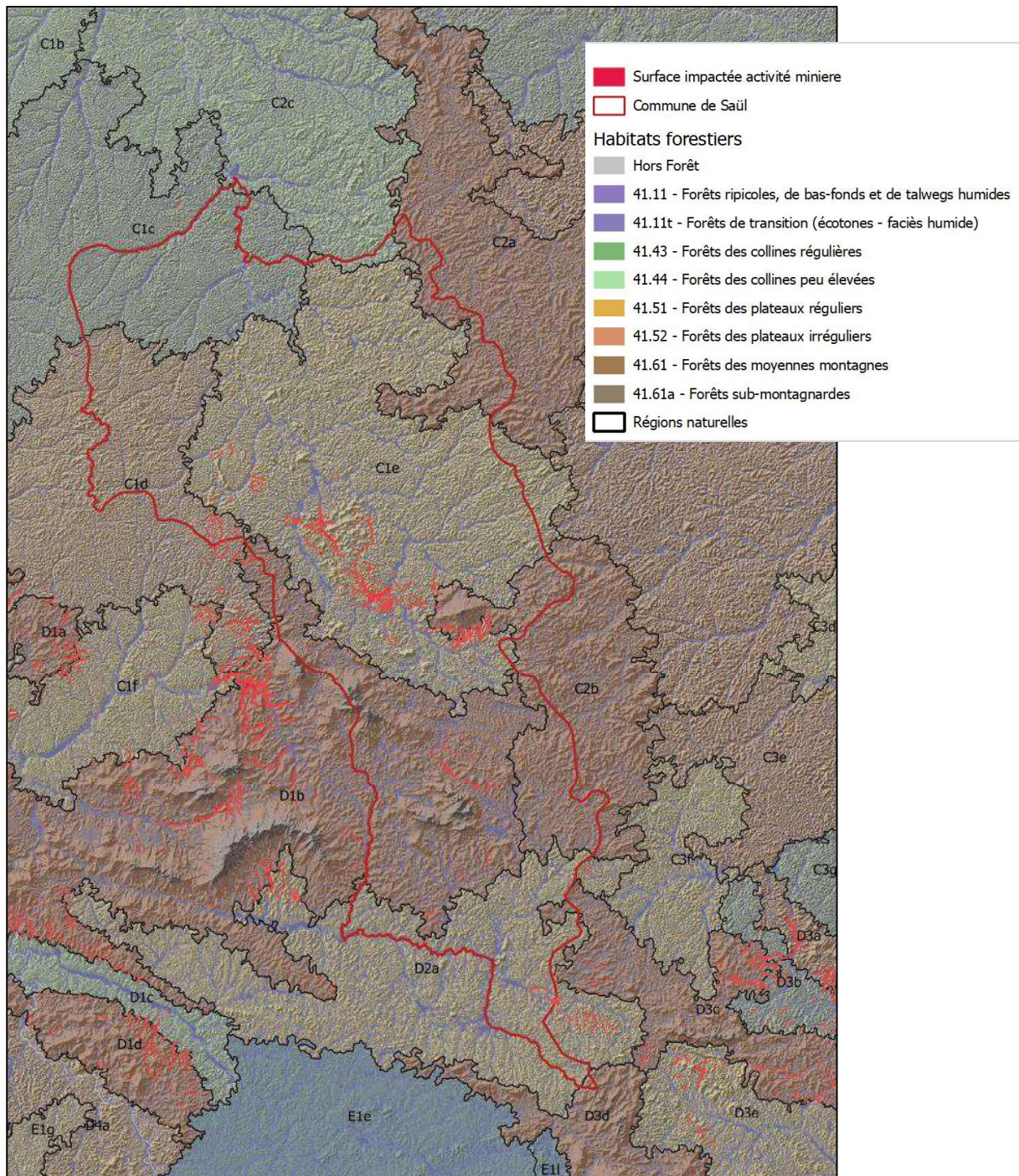


Figure 30: Carte des zones impactées par l'activité minière sur la commune de Saül

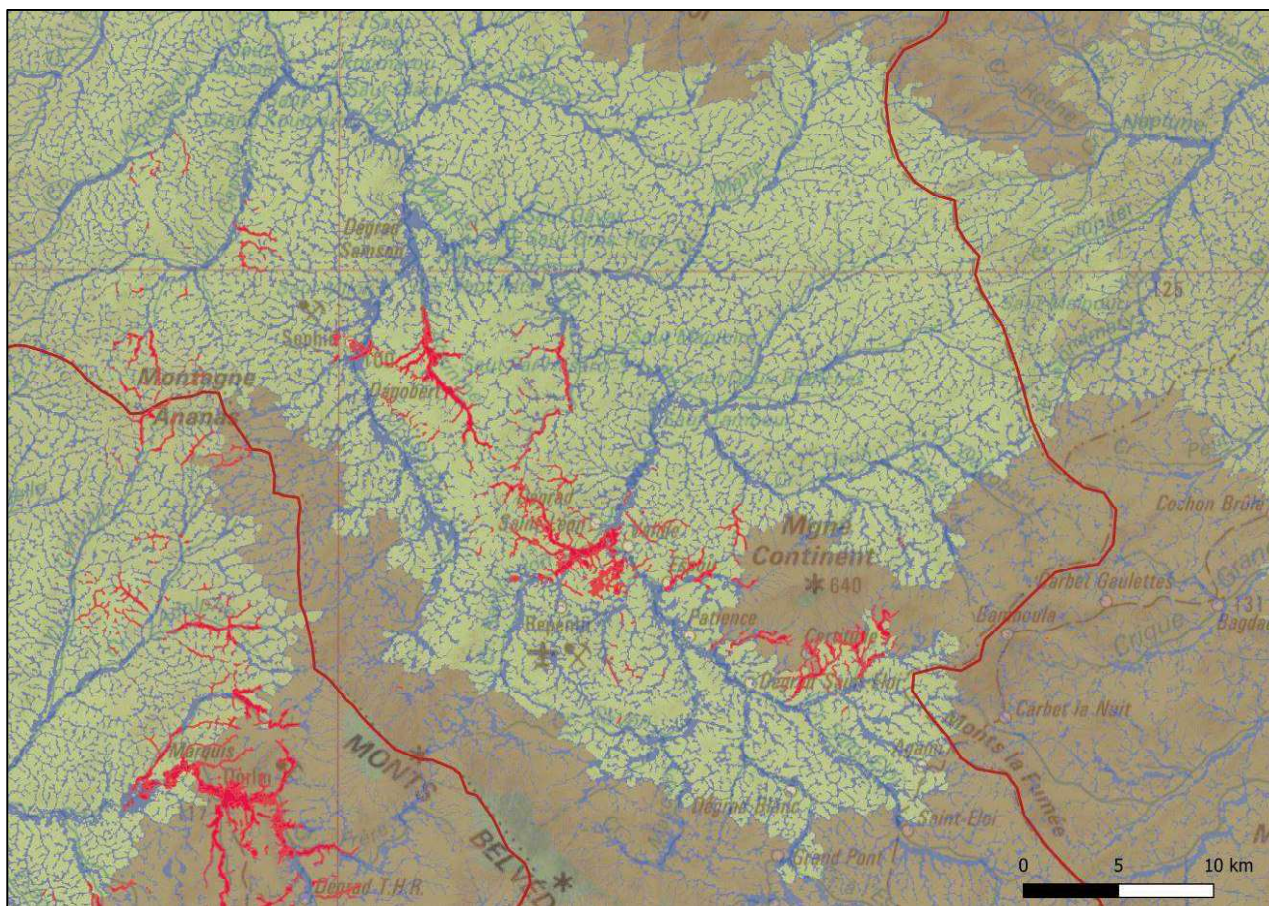


Figure 31: Carte des zones impactées par l'activité minière sur la commune de Saül –secteurs Montagne Ananas, Sophie, Repentir et Certitude

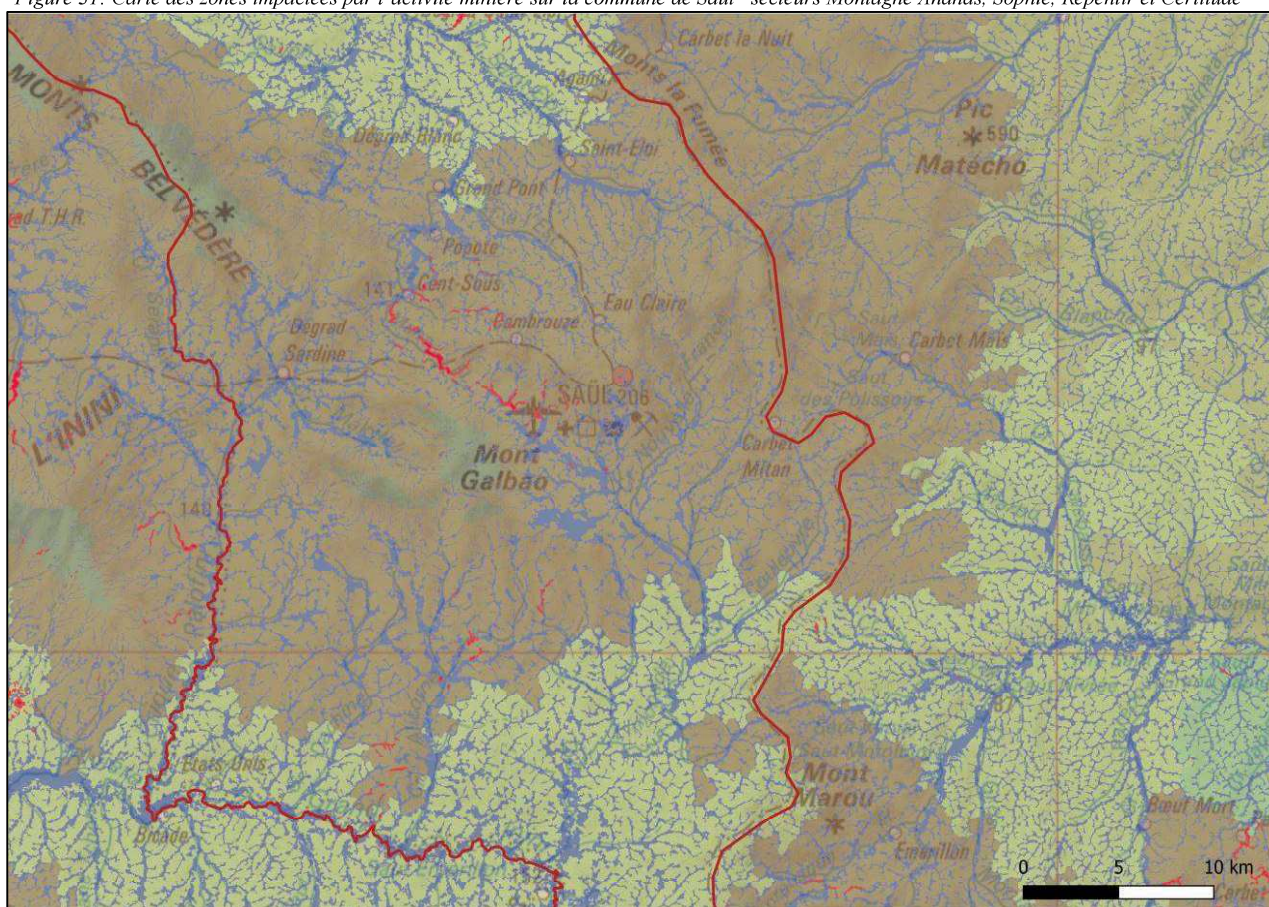


Figure 32: Carte des zones impactées par l'activité minière sur la commune de Saül –secteurs Cent-Sous, Criques Limonade et Alicorne



6- Diagnostic terrain des habitats forestiers

Dans le cadre de cet ABC, un diagnostic terrain des habitats forestiers a été réalisé sur 2 sites :

- les Monts Galbao
- les sentiers de Saül (reprise des layons IKA dans la zone des sentiers).

Ces diagnostics sont détaillés dans les publications suivantes

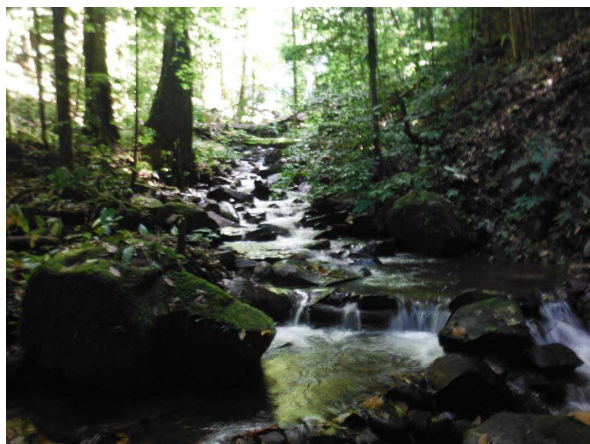


Figure 33: cours d'eau torrentueux des monts Galbao

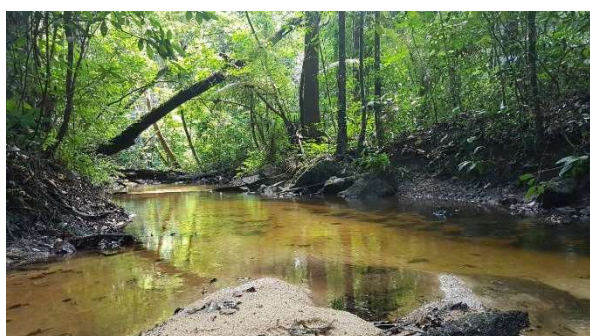


Figure 34: cours d'eau du secteur des sentiers

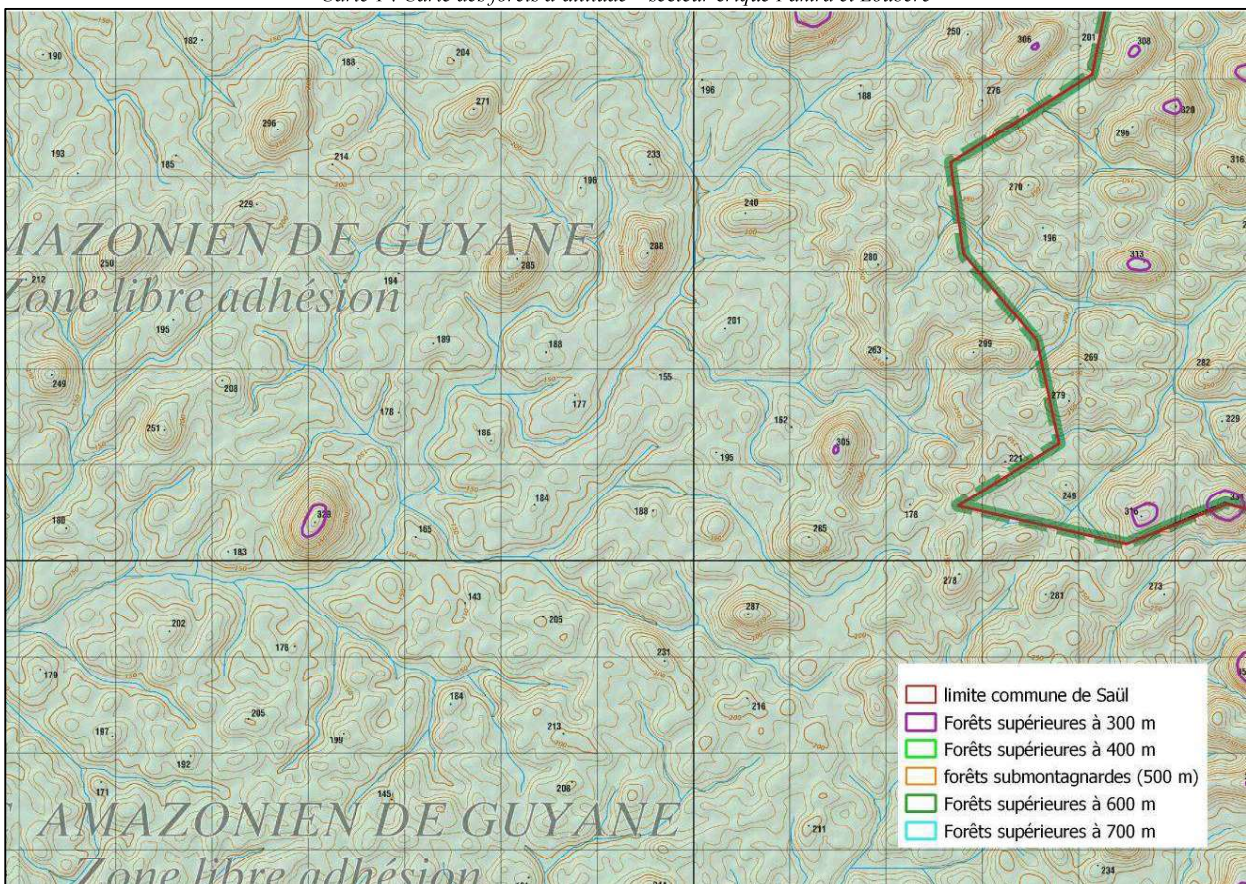
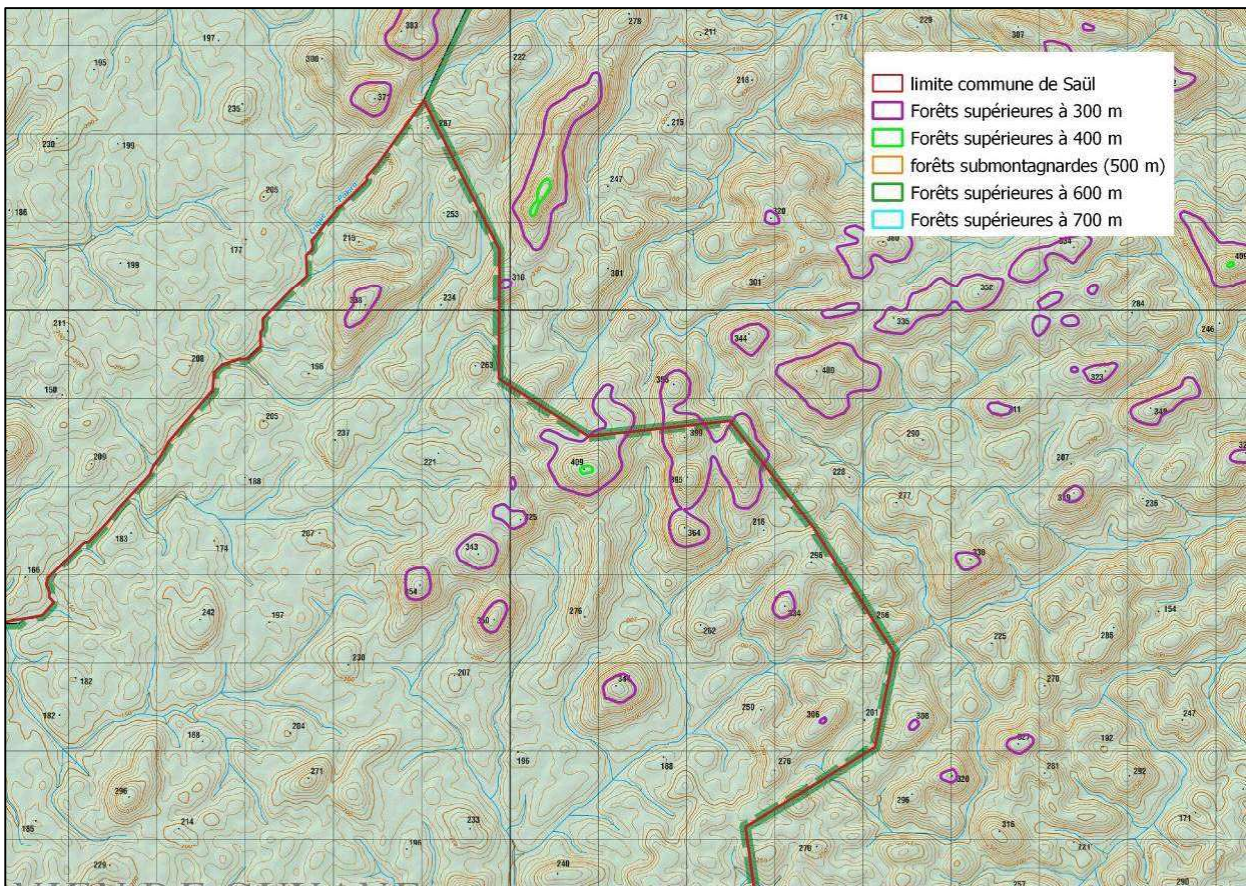
Bibliographie

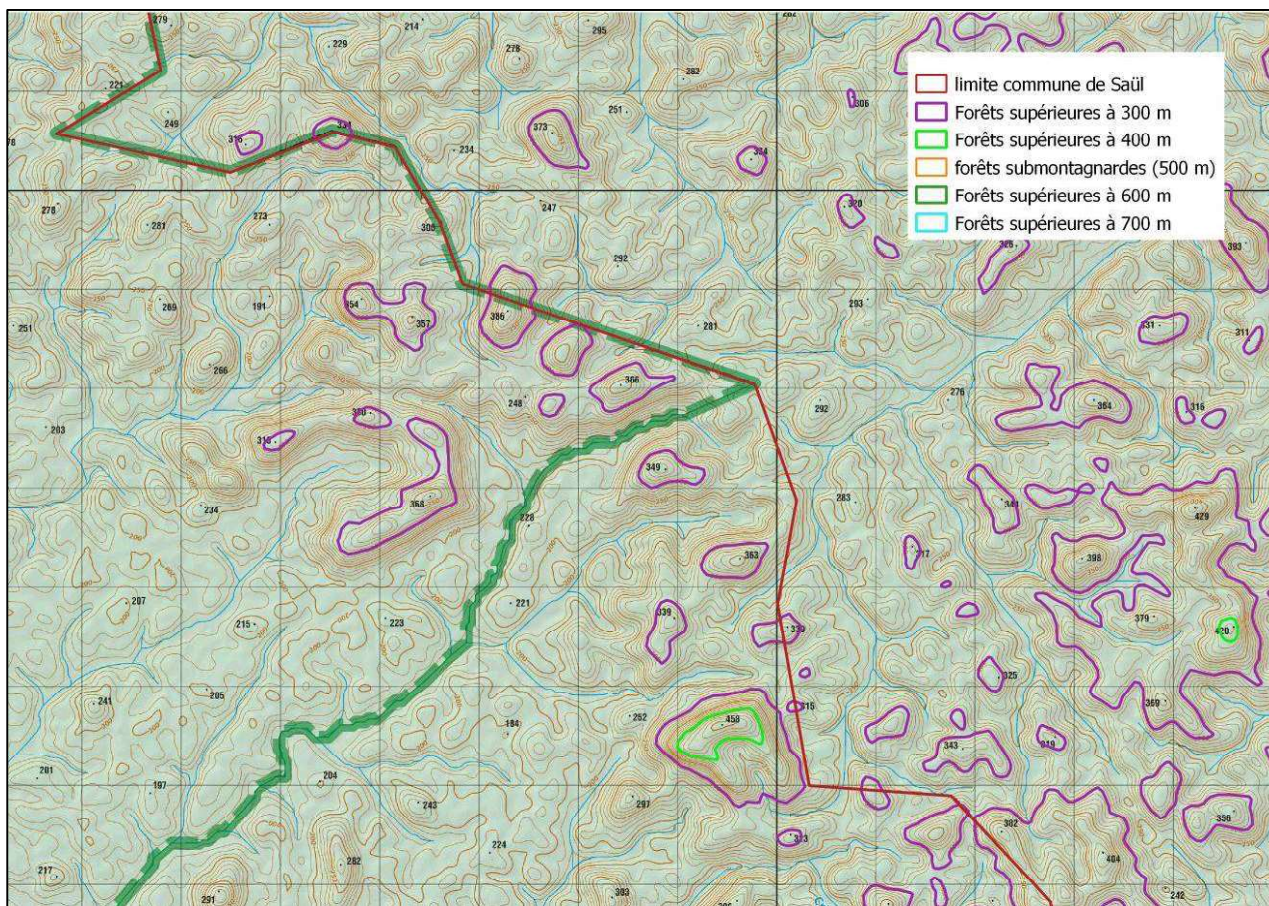
CHERRINGTON E.A., VINCENT G., *SABATIER D.*, BARBIER N., BERGER U., & *PELISSIER R.*, 2015 - BRDF-corrected vegetation indices confirm seasonal pattern in greening of French Guiana's forests. *Revue Francaise de Photogrammetrie et de Teledetection*. 1. 3-9. 10.52638/rfpt.2015.536.

GUITET.S, BRUNAUX.O, de GRANVILLE. JJ, GONZALEZ.S, RICHARD-HANSEN.C, 2015 - *Catalogue des habitats forestiers de Guyane*. DEAL Guyane. 120p.

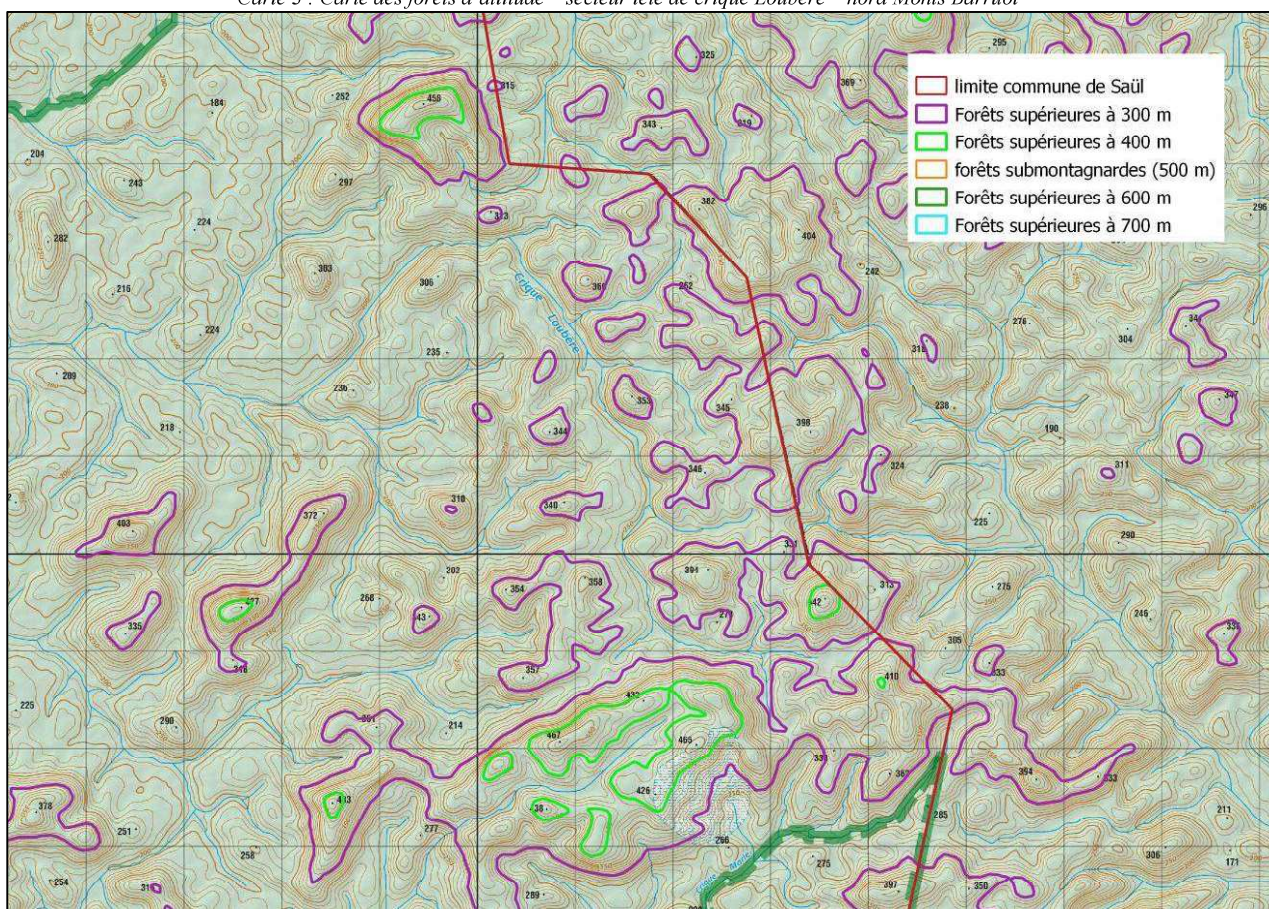
PERBET P., KARASIAK N. et JOUBERT P., 2018 - Cartographie des formations végétales particulières observables via télédétection. *Les Cahiers scientifiques du Parc amazonien de Guyane*. N°5(1) : p. 105-128

Annexe : Carte des forêts d'altitude présentes sur la commune de Saül

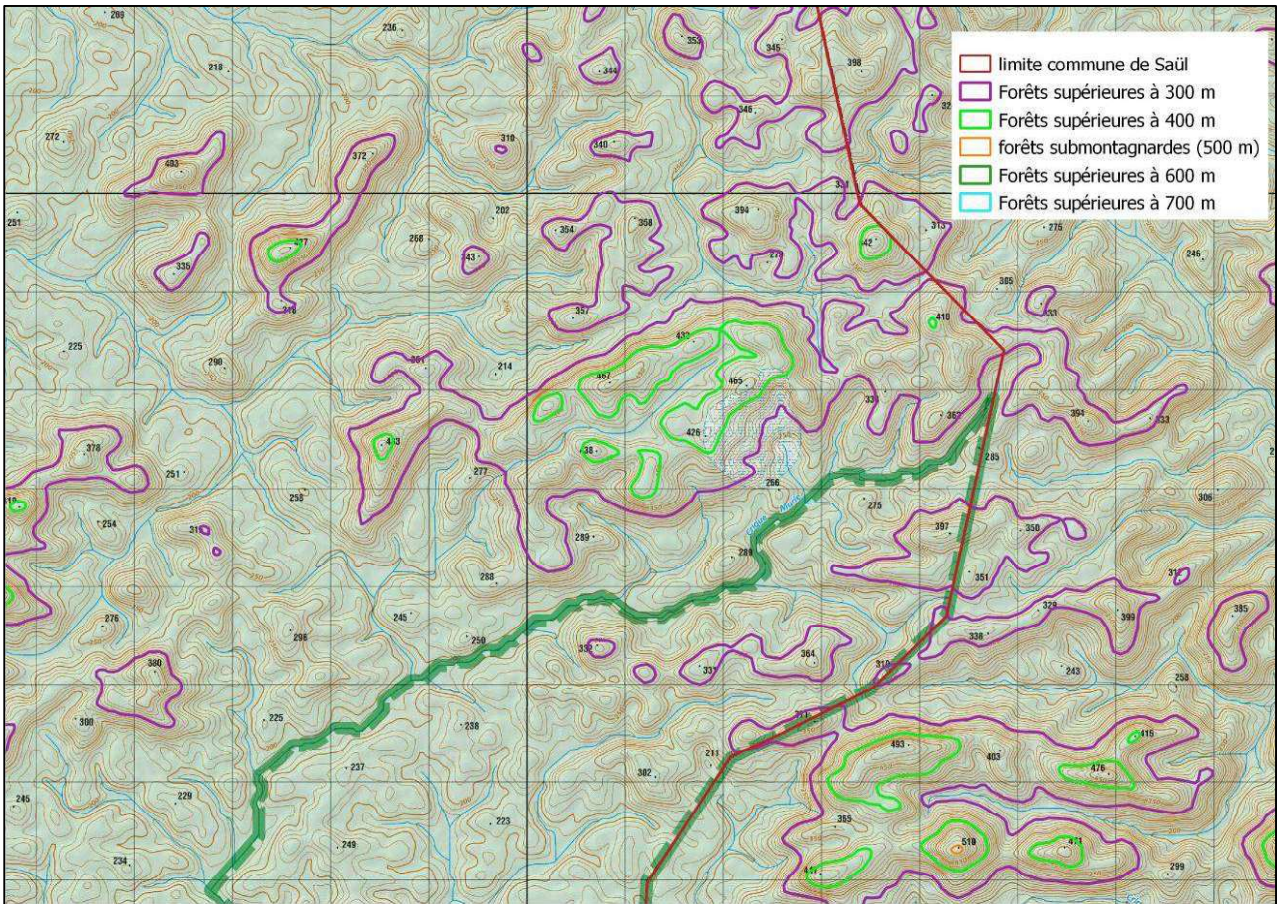




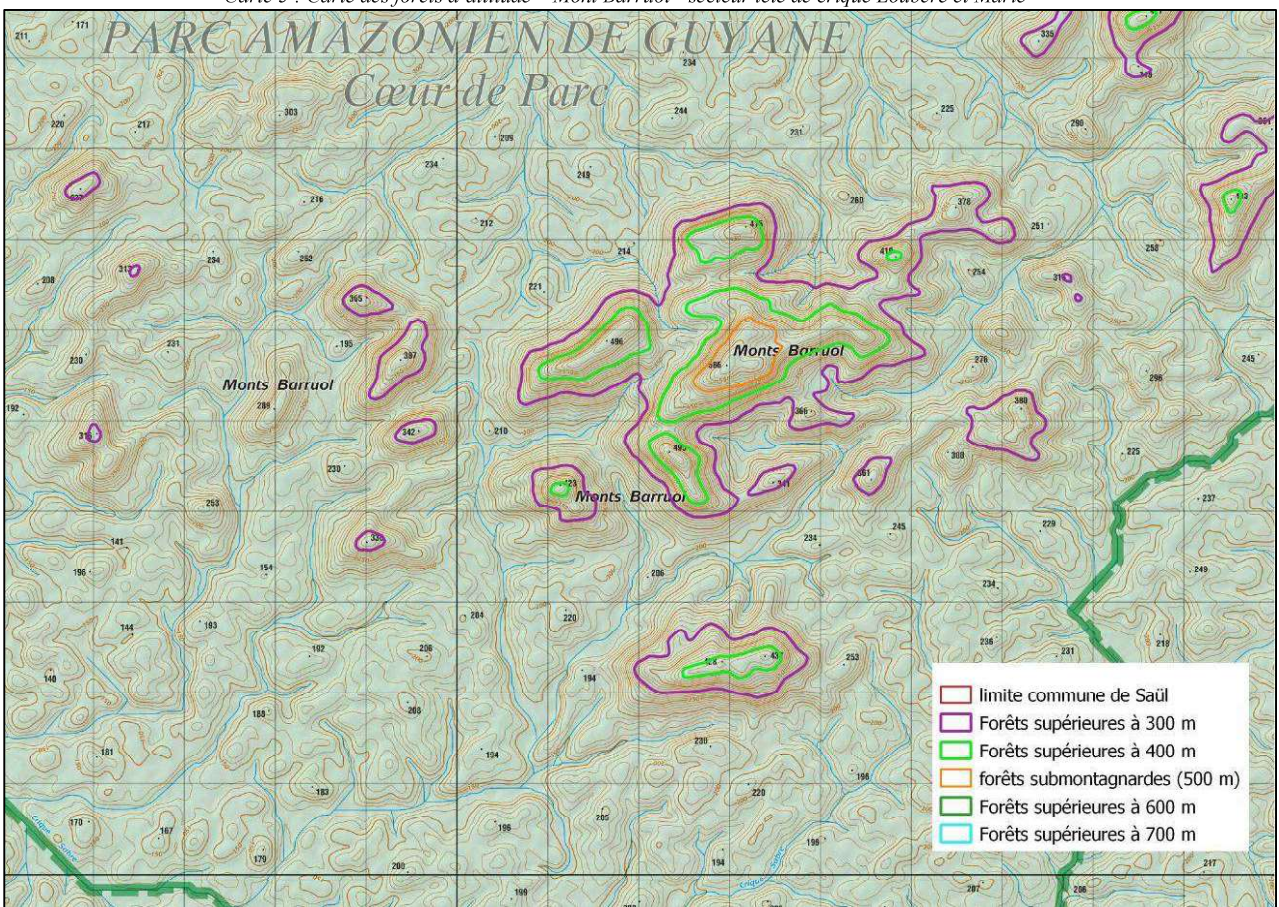
Carte 3 : Carte des forêts d'altitude – secteur tête de crique Loubère – nord Monts Barruol



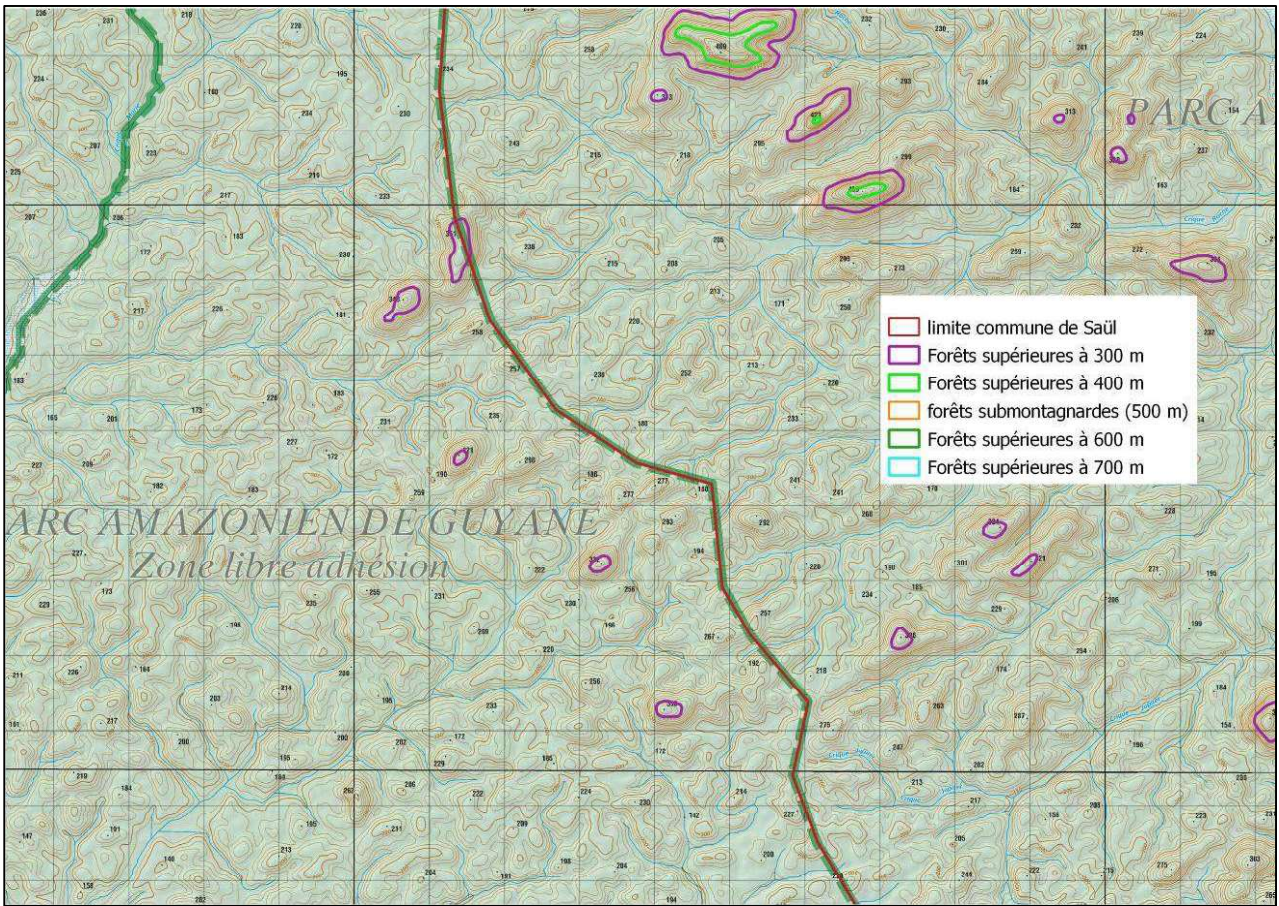
Carte 4 : Carte des forêts d'altitude – secteur tête de crique Loubère – nord Monts Barruol (suite)



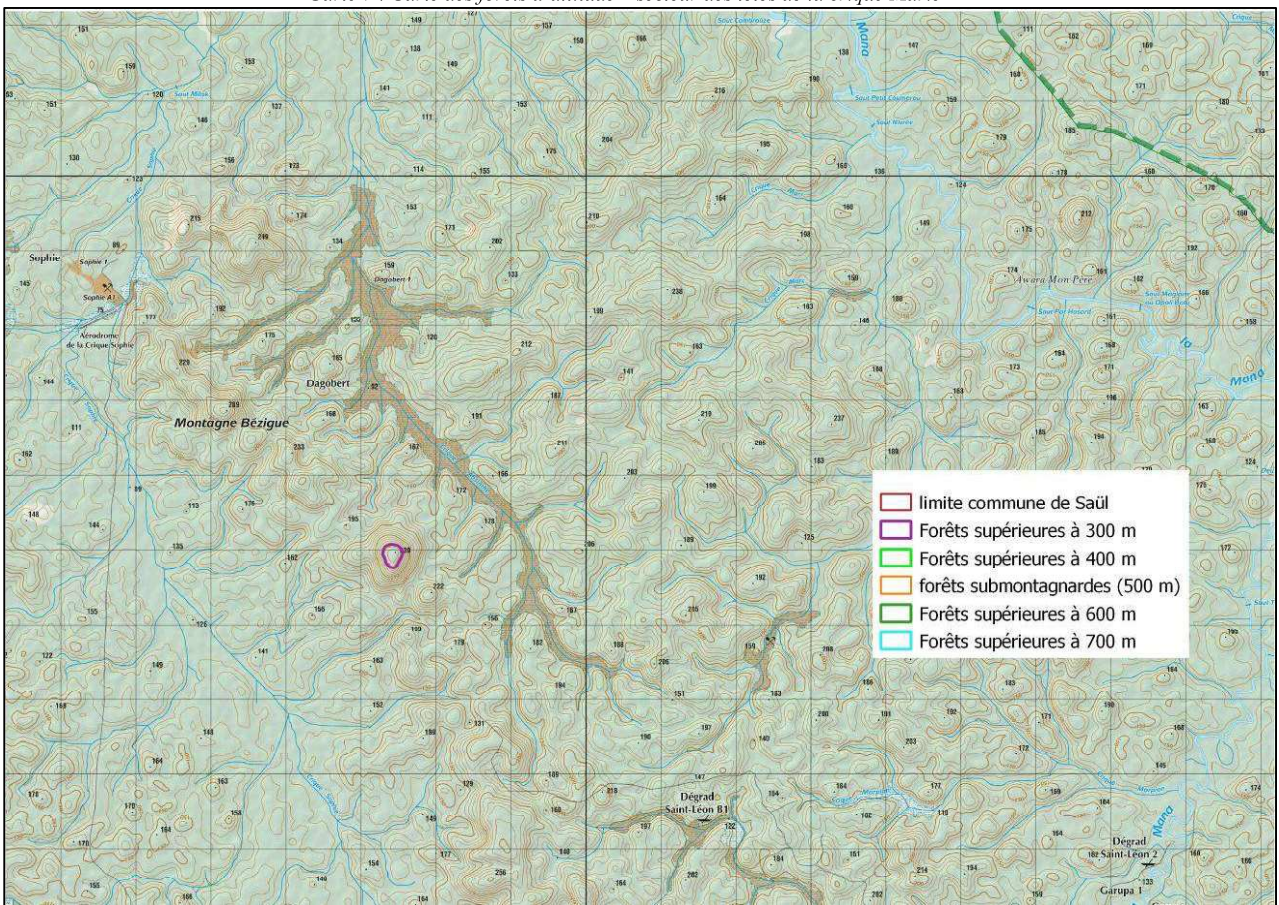
Carte 5 : Carte des forêts d'altitude – Mont Barruol - secteur tête de crique Loubère et Marie



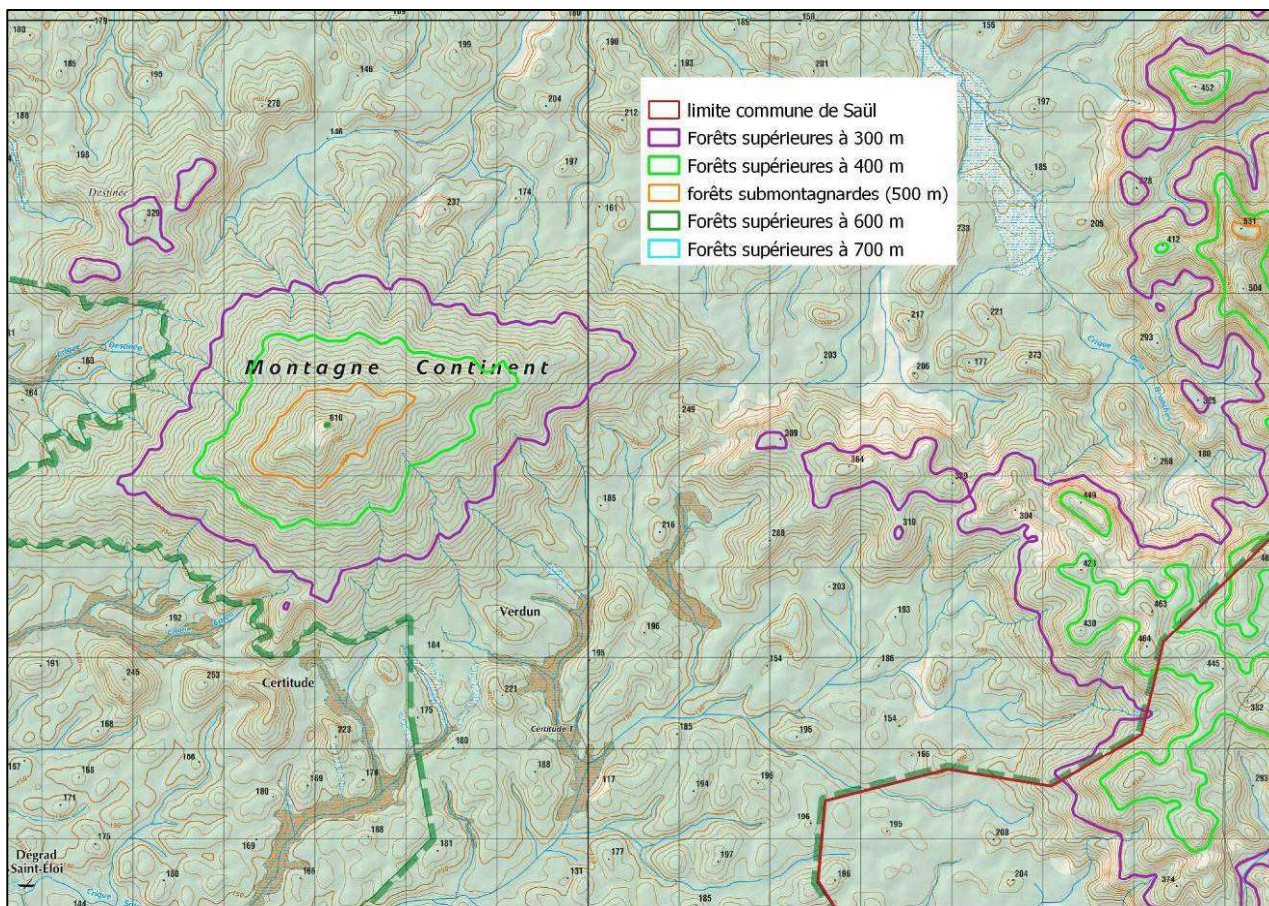
Carte 6 : Carte des forêts d'altitude – secteur des Monts Barruol



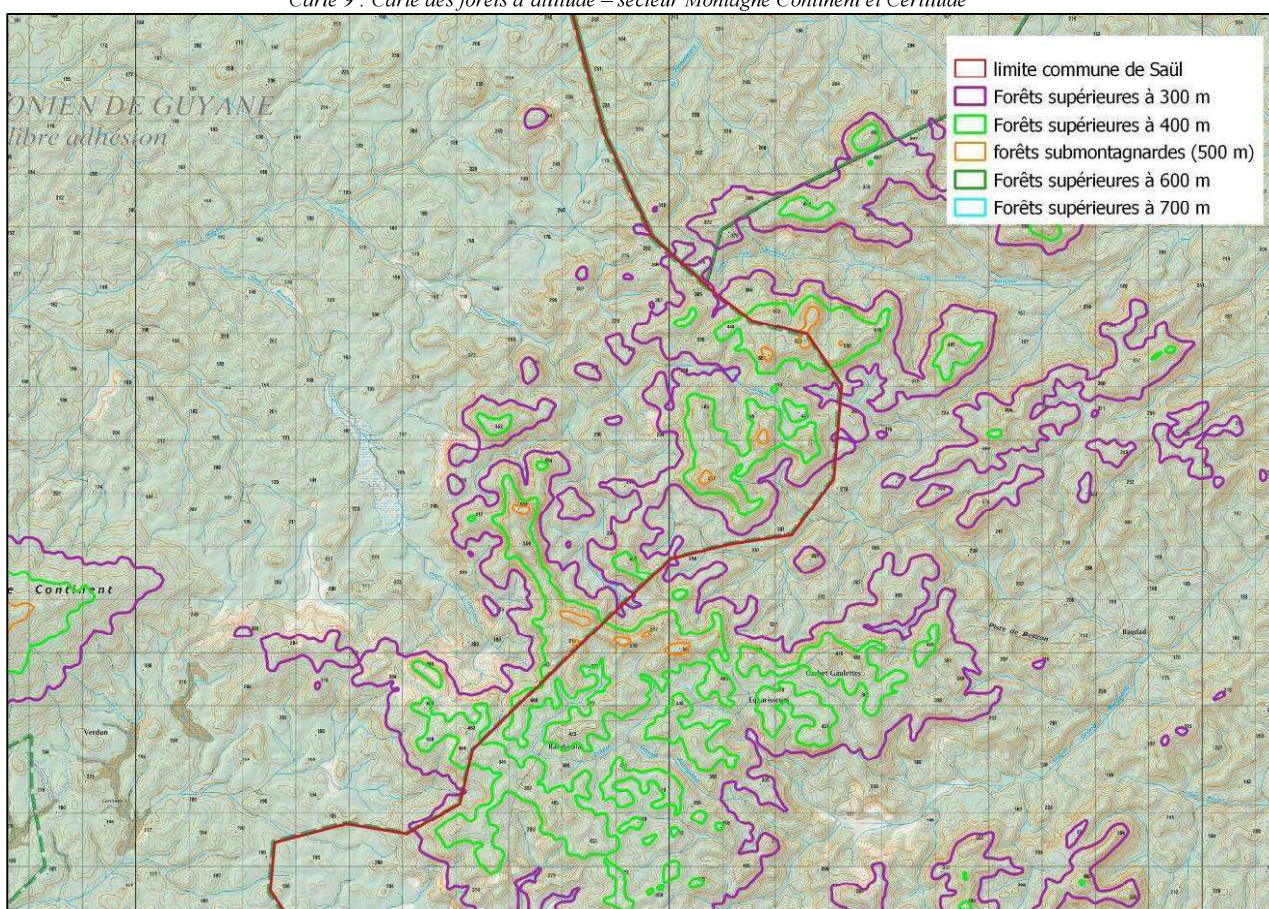
Carte 7 : Carte des forêts d'altitude – secteur des têtes de la crique Marie



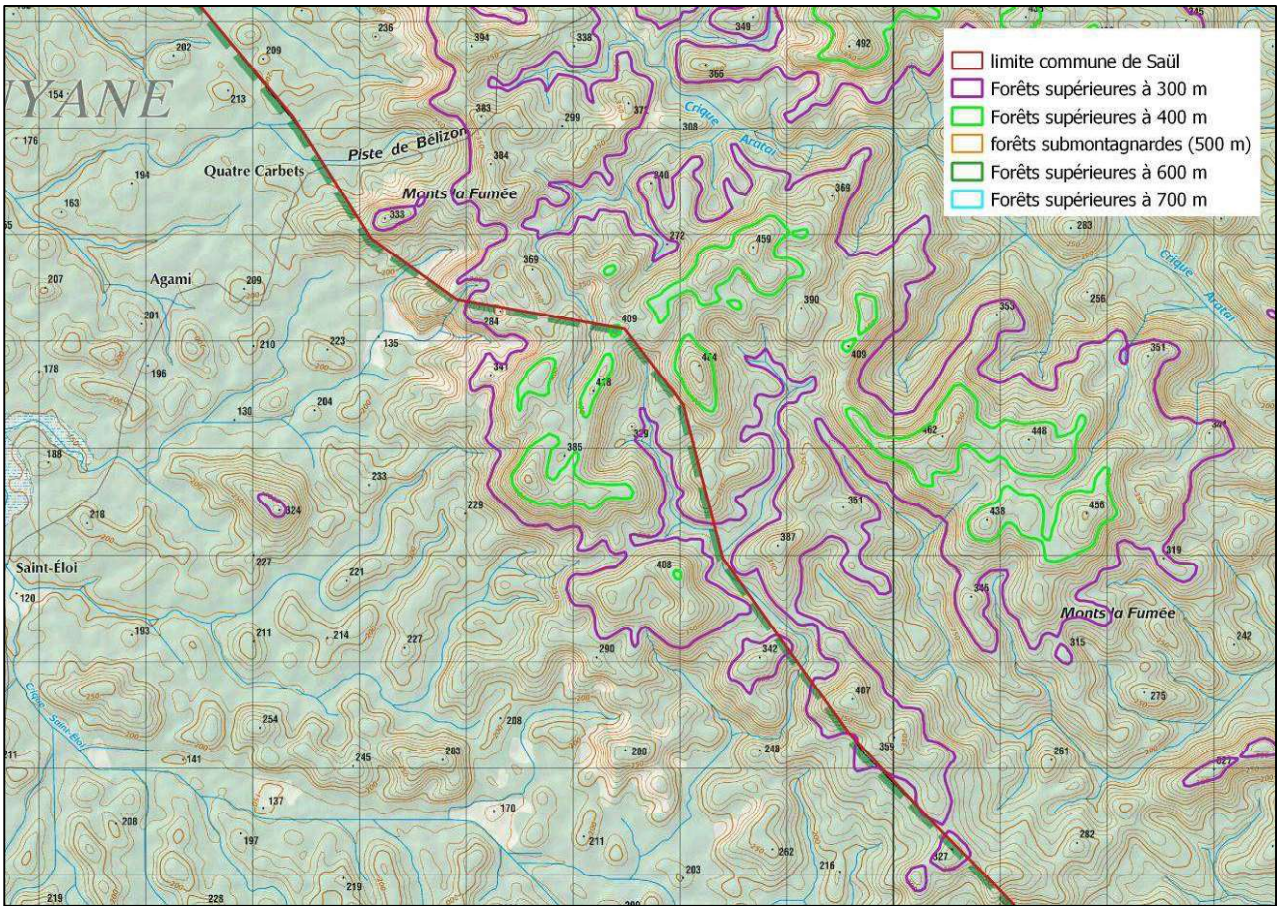
Carte 8 : Carte des forêts d'altitude – secteur Montagne Bézigue



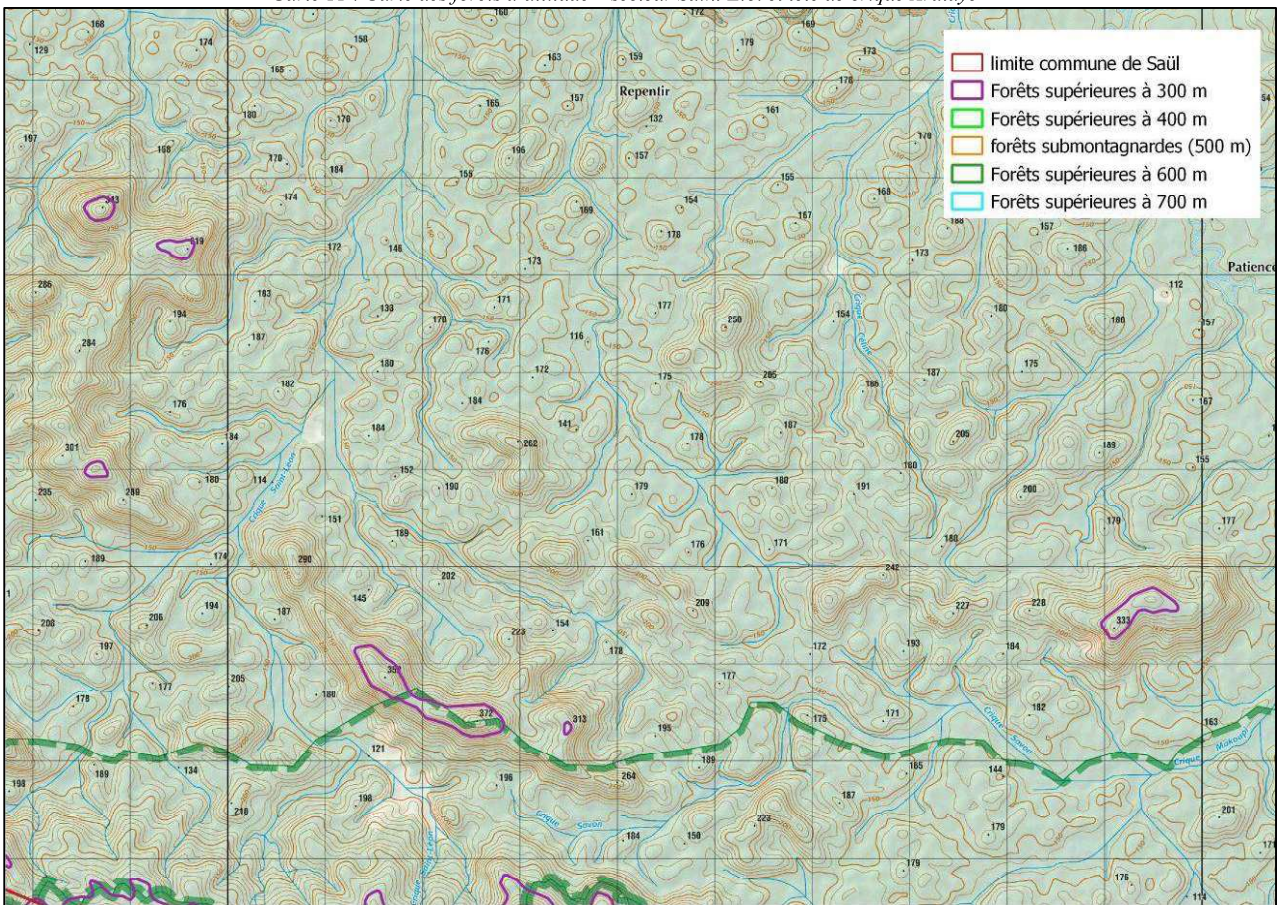
Carte 9 : Carte des forêts d'altitude – secteur Montagne Continent et Certitude



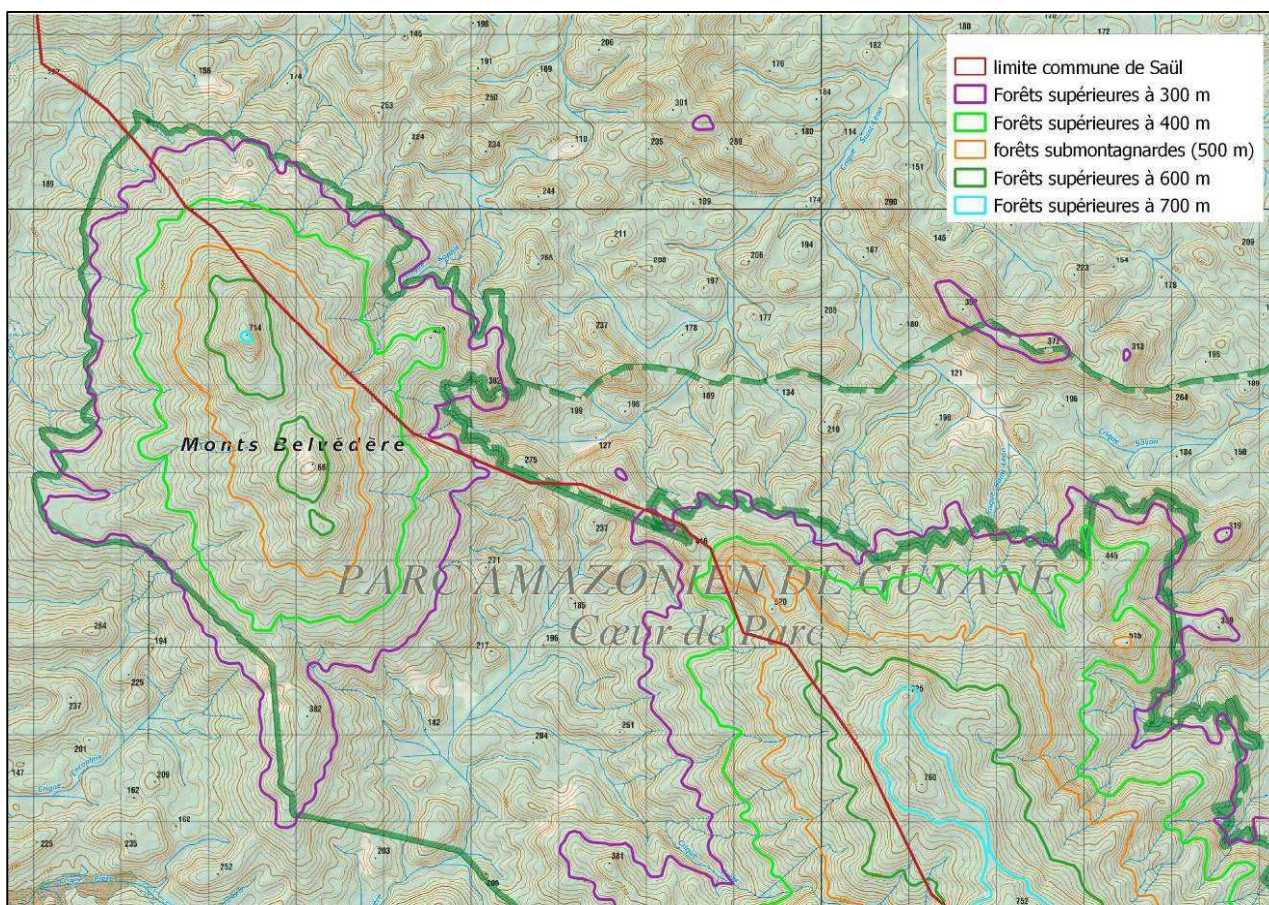
Carte 10 : Carte des forêts d'altitude – secteur Crique Deux Branches et Dagobert



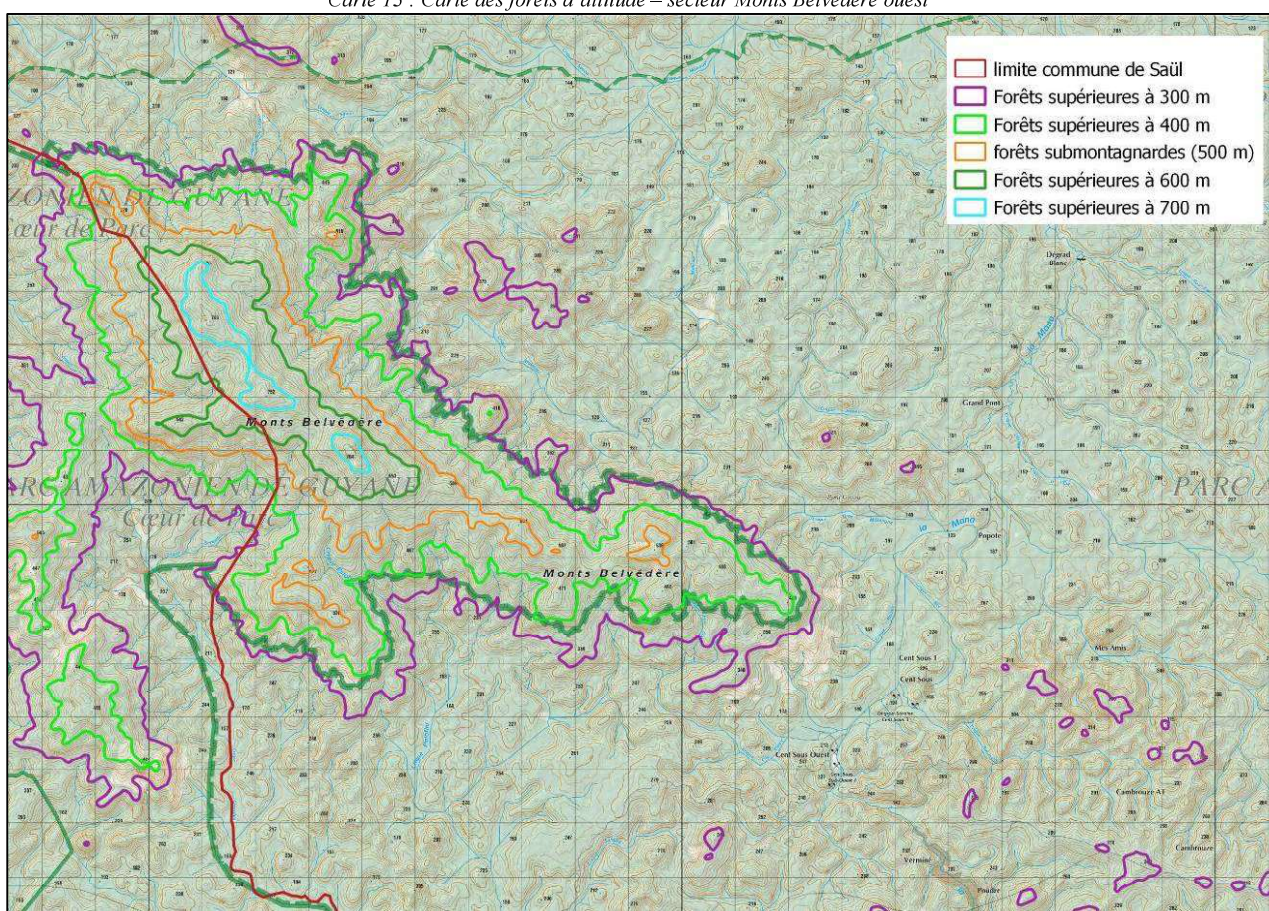
Carte 11 : Carte des forêts d'altitude – secteur Saint Eloi et tête de crique Arataye



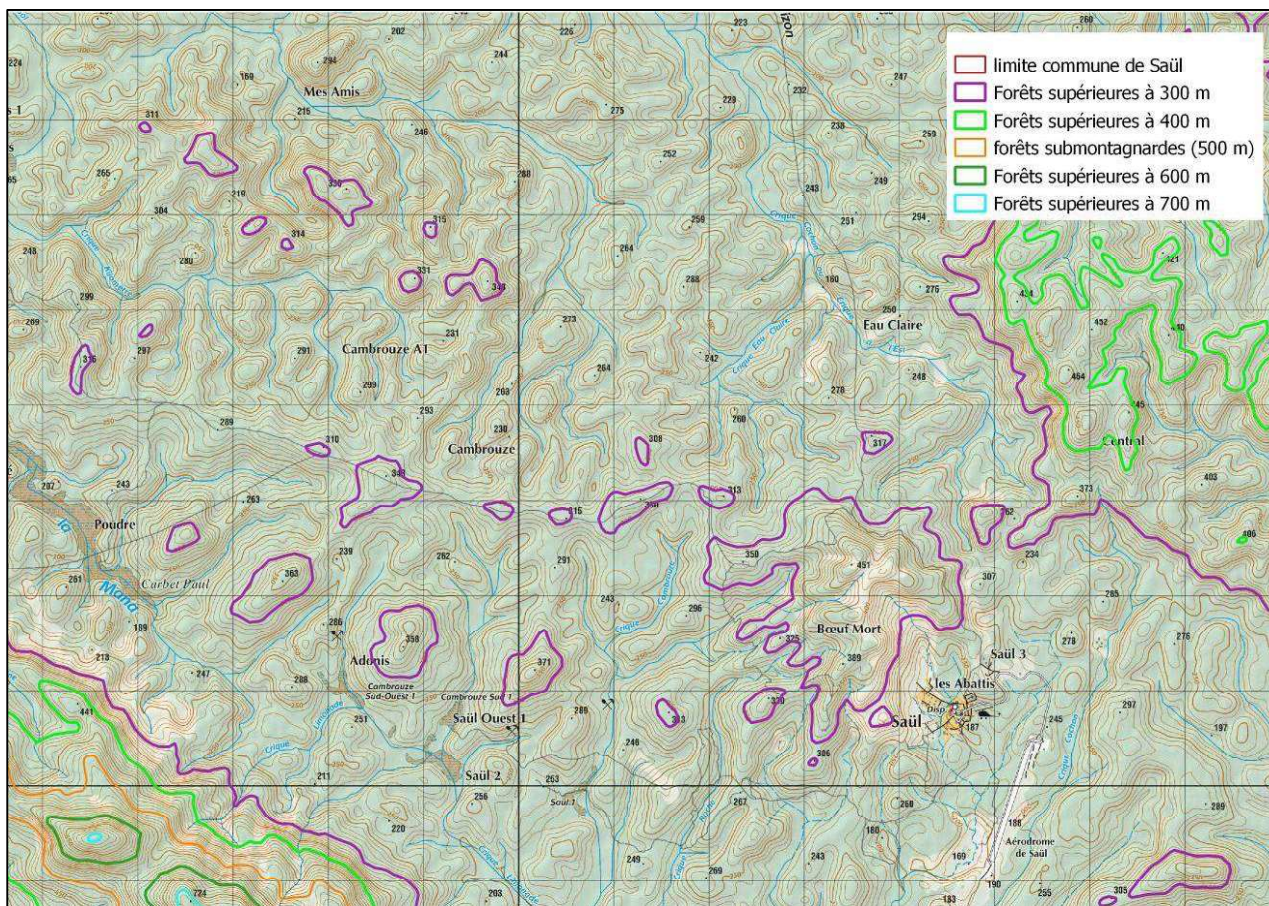
Carte 12 : Carte des forêts d'altitude – secteur criques Saint Léon et Savon



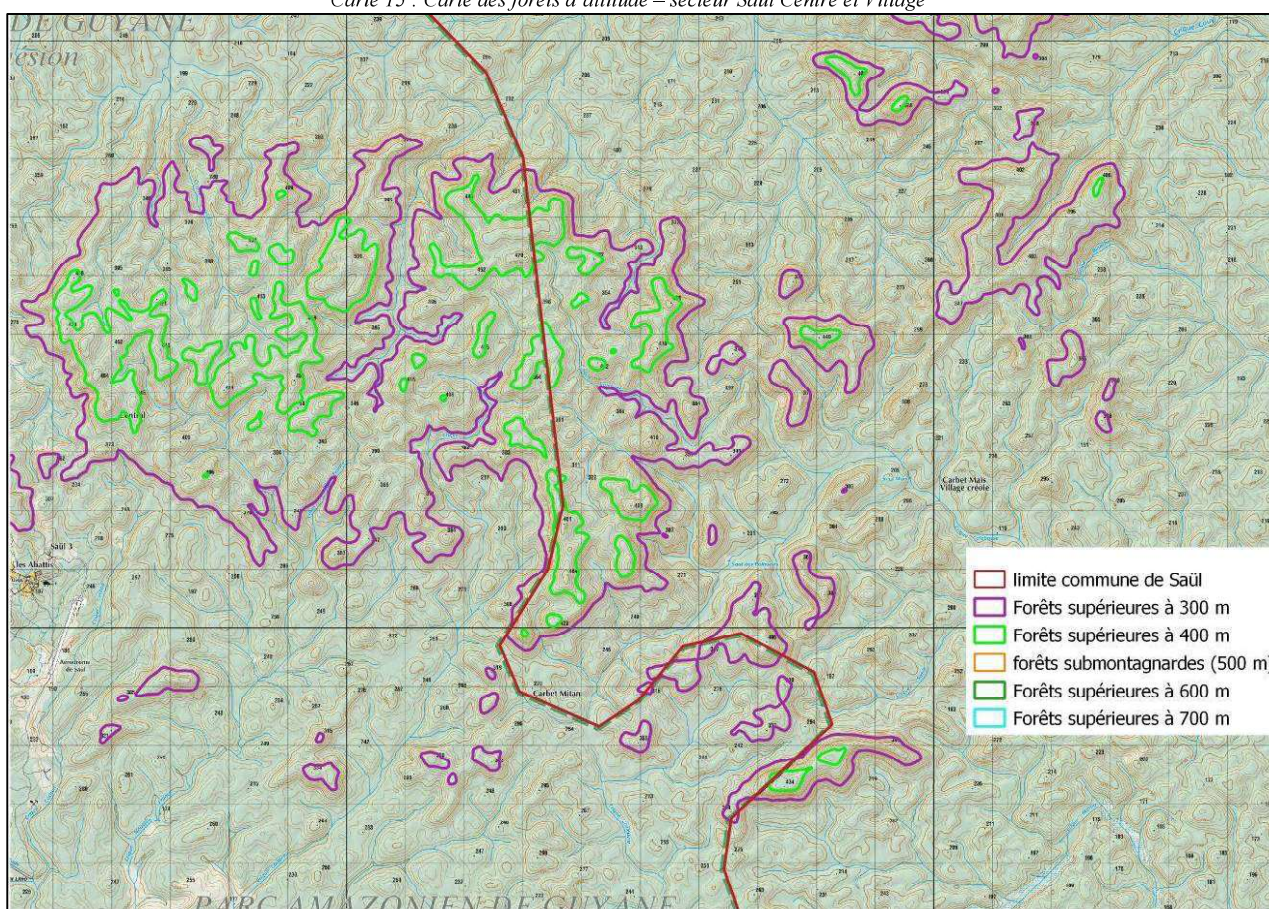
Carte 13 : Carte des forêts d'altitude – secteur Monts Belvédère ouest



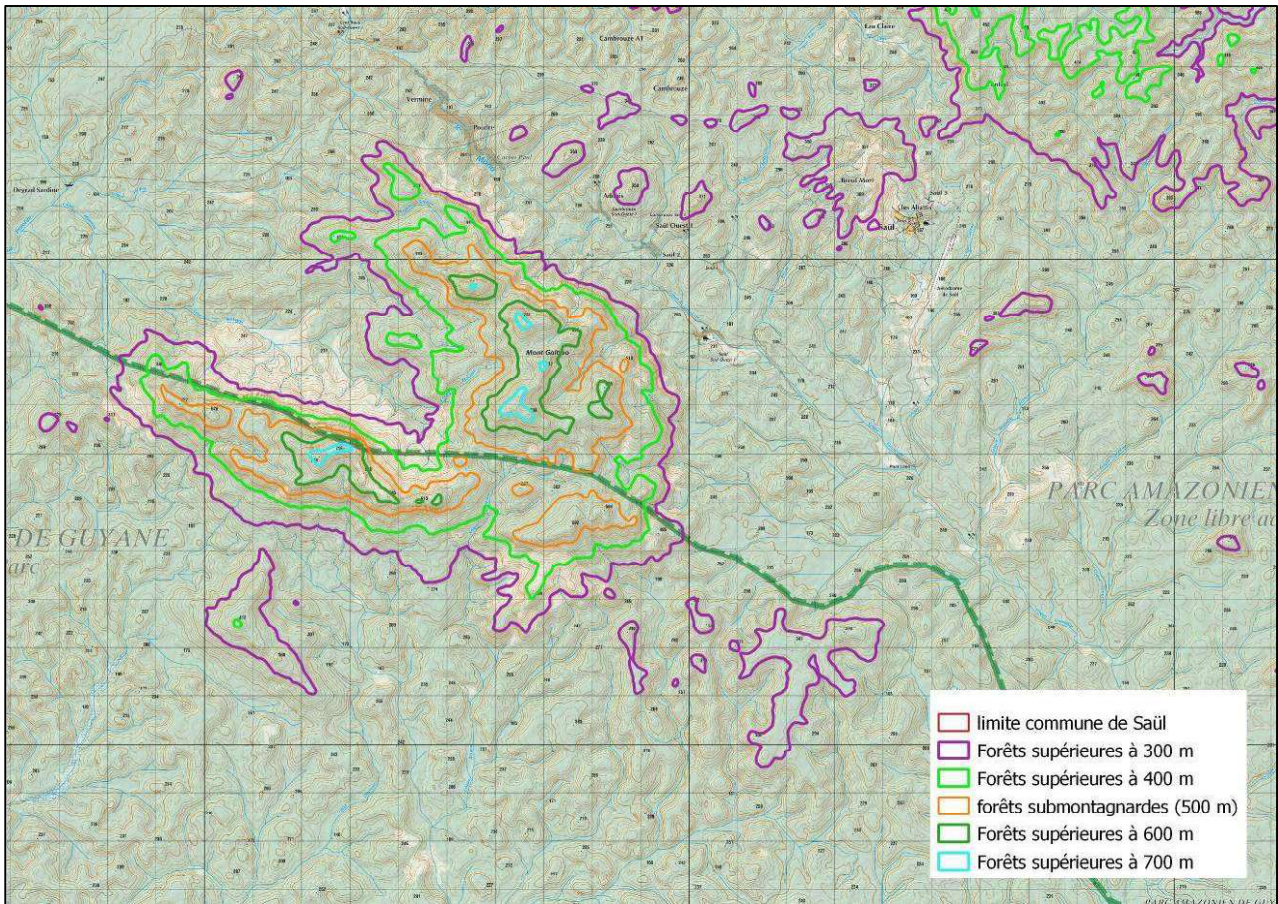
Carte 14 : Carte des forêts d'altitude – secteur Monts Belvédère



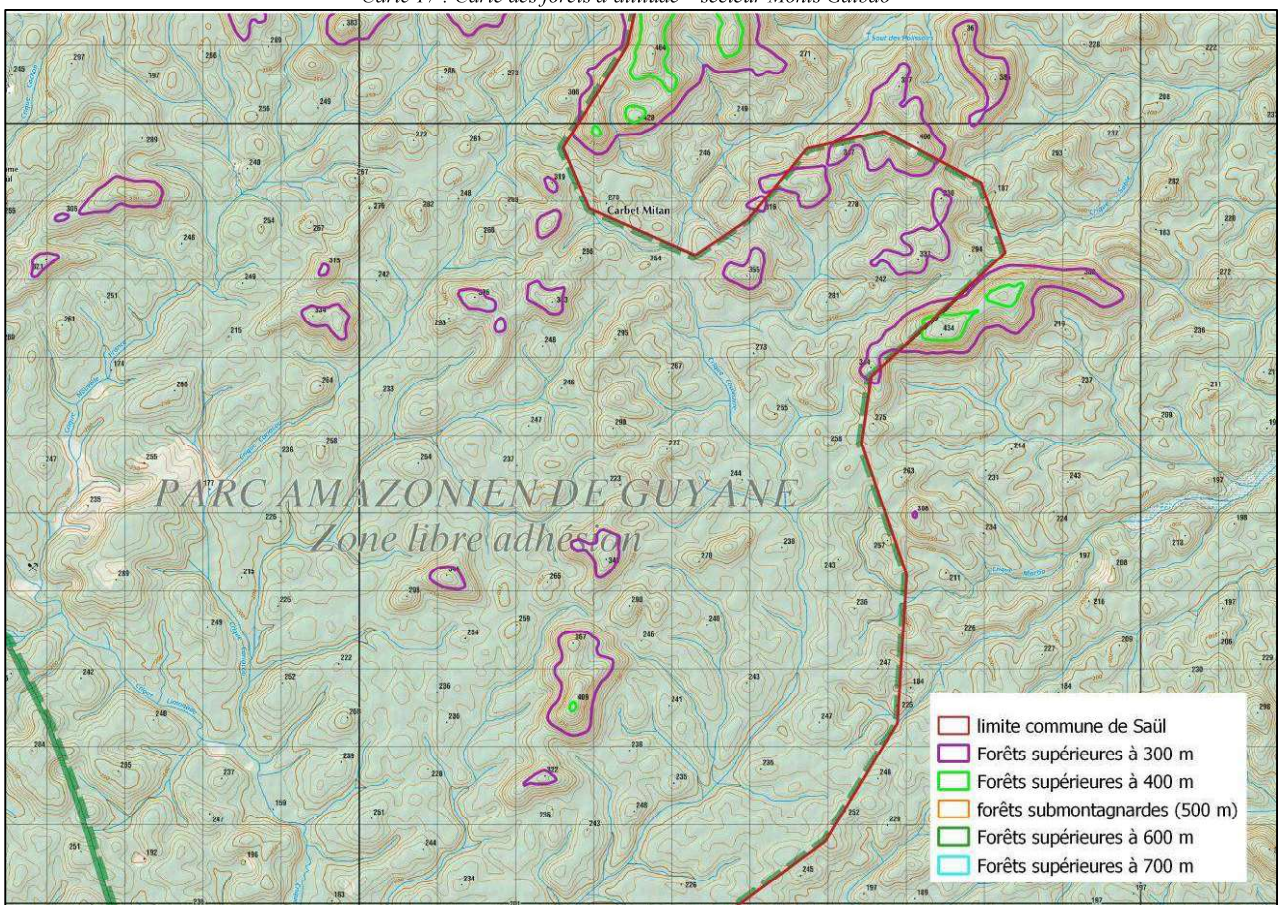
Carte 15 : Carte des forêts d'altitude – secteur Saül Centre et Village



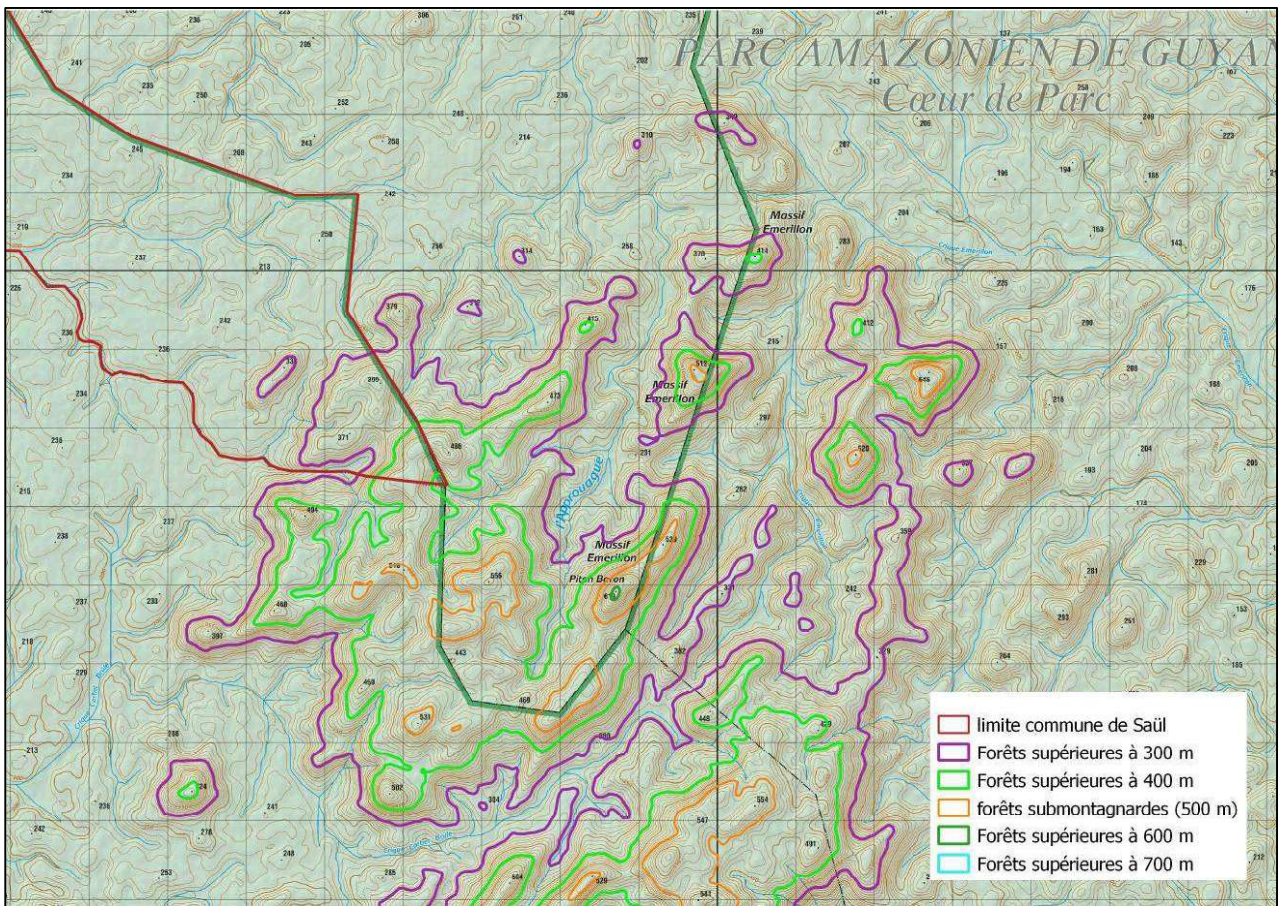
Carte 16 : Carte des forêts d'altitude – secteur Monts est Saül et Carbet Mitan



Carte 17 : Carte des forêts d'altitude – secteur Monts Galba



Carte 18 : Carte des forêts d'altitude – secteur criques Cariacou et Couleuvre



Carte 19 : Carte des forêts d'altitude – secteur Massif Emerillon